

– LES DIPLÔMÉS DE 2008 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2013 –

ENQUÊTE APEC AUPRÈS DE 3 000 JEUNES
PROFESSIONNELS DIPLÔMÉS EN 2008

LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE

N° 2014-04

JANVIER 2014

- Situation professionnelle des diplômés de la promotion 2008
- Les diplômés en emploi
- L'évolution professionnelle pendant les 5 premières années de la carrière
- Les réseaux
- Le vécu de la crise
- Les zooms en chiffres

Enquête en ligne réalisée en mai 2013.



– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC–

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département études et recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.cadres.apec.fr

© Apec, 2014

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CGPME, UPA, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

03	Principaux enseignements
04	Méthodologie
1	SITUATION D'ENSEMBLE
08	Cinq ans après l'obtention du diplôme, la proportion de diplômés en emploi s'est nettement accrue
09	Un rattrapage important pour certaines spécialités
2	LES JEUNES PROFESSIONNELS EN EMPLOI
14	Les conditions d'emploi apparaissent corrélées avec le niveau de diplôme
18	Plus d'un jeune professionnel sur cinq occupe toujours son premier emploi cinq ans après le diplôme
23	Deux jeunes professionnels en poste sur cinq déclarent chercher un autre emploi
3	LES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI
30	Les deux tiers des diplômés en recherche d'emploi sont déjà en emploi
32	Un optimisme plus mesuré en 2013
4	LE DÉBUT DE LA CARRIÈRE : ÉVOLUTIONS VÉCUES AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE VIE PROFESSIONNELLE
36	Parcours professionnel de la promotion 2008
45	De l'emploi précédent à l'emploi actuel
5	LE VÉCU DE LA CRISE
56	La crise est vécue sous le prisme de la situation professionnelle
58	Les diplômés sont inégalement touchés par la crise

6

– ANNEXE : LES ZOOMS EN CHIFFRES

–

66 Zooms sur les natures de diplôme

66 Universités

68 Écoles d'ingénieurs

70 Écoles de commerce

72 Zooms sur les disciplines

72 Chimie, sciences de la vie

74 Technologies, industrie, ingénierie

76 Informatique, télécommunications, multimédia

78 Agronomie, alimentaire, environnement

80 Gestion, comptabilité

82 Commercial, commerce international

84 Finance, banque, assurance, tourisme, hôtellerie, transport

86 Ressources humaines, administration

88 Marketing

90 Droit, sciences politiques, fiscalité

92 Sciences humaines

94 Arts, édition, communication, journalisme

– PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS –

La première enquête menée par l'Aphec auprès de diplômés cinq ans après l'obtention de leur diplôme révèle qu'au moment de l'interrogation, 84% d'entre eux sont en situation d'emploi (dont 4 sur 10 recherchant en même temps un autre emploi). On note que quasiment tous les diplômés interrogés ont déjà accédé à un premier emploi. La comparaison avec l'enquête menée en 2009 sur une population similaire montre des évolutions et des rattrapages importants en termes de taux d'emploi, en particulier pour les disciplines dont l'insertion était alors moins aisée. Elle met également en relief le caractère de référence, du point de vue du marché de l'emploi cadre, qui est celui du niveau Bac +5.

– CINQ ANS APRÈS LE DIPLÔME, UNE NETTE ÉVOLUTION DES CONDITIONS D'EMPLOI

Parmi les diplômés en emploi, 7 sur 10 sont cadres, soit une progression de 7 points par rapport à leur interrogation un an après le diplôme. Cette évolution est encore plus sensible chez les Bac +4 : + 29 points. L'emploi stable, lui, concerne 85 % des diplômés, alors que seulement 54 % étaient en CDI en 2009 (+ 31 points).

Parmi les jeunes qui occupent actuellement un emploi, près d'un sur cinq est toujours dans son premier emploi. Les ingénieurs sont les plus nombreux à être dans ce cas.

Actuellement, 4 jeunes professionnels en poste sur 10 déclarent souhaiter changer d'emploi. Cette recherche d'un nouvel emploi en période de crise est plus souvent le fait de ceux dont les conditions d'emploi sont les moins avantageuses : emploi précaire, statut d'employé ou d'agent de maîtrise, niveau de diplôme moins élevé...

– LA DÉGRADATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI MARQUE SON EFFET

51 % des sortants de la promotion 2008 étaient en recherche d'emploi lors de l'enquête menée en 2013. Cela représente une hausse de 19 points par rapport à la situation un an après l'obtention du diplôme. Il est vrai que ce résultat intègre le cas des jeunes professionnels occupant déjà un emploi mais en cherchant un autre (35 % de l'ensemble), occurrence plus fréquente à un moment qui n'est déjà plus celui du début de car-

rière. En même temps, la crise et la dégradation consécutive du marché de l'emploi ne sont pas étrangères à cette augmentation notable. L'optimisme des diplômés en recherche d'emploi, qu'ils occupent ou non un poste au moment de l'enquête, est d'ailleurs, en 2013, en recul sensible par rapport à 2009.

– DES TRAJECTOIRES D'INSERTION MARQUÉES PAR LA CRISE

Depuis l'obtention de leur diplôme, les jeunes professionnels ont connu une série de situations successives dont l'ensemble constitue le parcours d'insertion propre à chacun. En moyenne depuis leur entrée sur le marché de l'emploi, les jeunes de la promotion 2008 ont occupé 2,6 emplois et cumulé 7 mois de recherche, et 83 % d'entre eux ont pu bénéficier de la stabilité procurée par le CDI. Si en réalité les parcours sont plus contrastés, il est cependant possible de trouver des éléments communs et d'établir une typologie des trajectoires d'insertion. On distingue ainsi ceux qui ont vécu une *insertion précoce*, une *insertion progressive*, une *intégration difficile* ou encore une *instabilité chronique*.

– LA CRISE VÉCUE SOUS LE PRISME DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

Les jeunes professionnels interrogés ont obtenu leur diplôme en 2008, à peu près au moment de l'éclatement de la crise économique. Ils ont donc vécu leurs cinq premières années de vie professionnelle sous le signe de la crise.

68 % des jeunes ont le sentiment que le contexte de crise a eu, à un moment, une influence significative sur leur vie professionnelle. Cette perception est exacerbée par la situation professionnelle mais aussi par la nature du contrat de travail : les jeunes professionnels sans emploi et en recherche d'emploi ainsi que les titulaires de contrats précaires estiment plus fréquemment avoir été affectés par la crise.

La crise économique a pour effets l'allongement de la période de recherche d'emploi et la multiplication du nombre d'employeurs, en lien avec un recours accru aux contrats courts, ce qui recule d'autant l'obtention d'un emploi stable. ●

-MÉTHODOLOGIE-

Structure de l'échantillon de la promotion 2008 (niveau Bac +3 et plus)	
Répartition par sexe	
	En %
Homme	48
Femme	52
Total	100
Répartition par nature de diplôme	
	En %
Université	48
Ecole d'ingénieurs	19
Ecole de commerce, gestion	21
Autre école de spécialité	8
Autre	4
Total	100
Répartition par discipline de formation	
	En %
Mathématiques	1
Physique, sciences de la terre	1
Chimie, sciences de la vie	4
Technologie, industrie, ingénierie	11
Génie civil, BTP, architecture, design	3
Électronique, micro-électronique	3
Informatique, télécommunications, multimédia	8
Agronomie, alimentaire, environnement	3
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	2
Sport (STAPS)	1
Économie	3
Gestion, management	6
Comptabilité, contrôle de gestion	4
Commercial, commerce international	8
Finance, banque, assurance	5
Tourisme, hôtellerie, transport, logistique	3
RH, administration	6
Marketing	10
Droit	6
Sciences politiques, fiscalité	1
Sciences humaines	5
Lettres, langues, documentation	2
Arts, édition, communication, journalisme	4
Total	100

Source : Apec, 2013

- CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2008

Entre le 1^{er} et le 30 mai 2013, l'Apec a réalisé une enquête en ligne auprès de jeunes professionnels diplômés de niveau Bac +3 ou plus sortis de l'enseignement supérieur en 2008, et portant sur leur situation professionnelle. Sauf indication contraire, les chiffres présentés dans le rapport sont calculés sur cette base.

Pour obtenir un éclairage chronologique, les résultats sont aussi souvent que possible présentés en comparaison avec ceux issus de l'enquête menée en 2009 auprès de la promotion 2008¹. On peut ainsi étudier l'évolution de la situation de cette promotion après que 4 années de plus se soient écoulées dans leur début de carrière. Les personnes interrogées ne sont pas les mêmes dans les deux études, mais cela n'empêche évidemment pas les comparaisons.

À noter que dans l'enquête de 2008, un échantillon de 500 diplômés de niveau Bac +3 avait été interrogé, mais les résultats correspondants n'avaient pas été publiés dans le rapport (leur but étant de constituer un « point zéro » de référence pour les vagues suivantes). Ce sont ces chiffres qui sont utilisés pour toutes les analyses comparatives par niveau de diplôme.

- POPULATION INTERROGÉE

Un échantillon de 3 029 répondants a été constitué à partir de la base des jeunes diplômés de la promotion 2008 inscrits à l'Apec.

¹ Les jeunes diplômés de 2008 : situation professionnelle en 2009, Apec, 2009.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant répondait aux critères d'éligibilité : résider en France métropolitaine ; avoir reçu en 2008 un diplôme (ou certificat) de niveau Bac +3 ou supérieur ; être âgé de 20 à 33 ans en 2013 ; être, soit sans emploi et en recherche d'emploi, soit en emploi. Sont donc exclus de notre champ les personnes qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas.

Cet échantillon est représentatif (après redressement) de la structure des jeunes diplômés de niveau Bac +3 et plus inscrits à l'Apec, en termes de sexe, nature de diplôme, niveau de diplôme et grande discipline.

NOMENCLATURES

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à ces études et ont été élaborées par l'Apec.

RÉALISATION DU TERRAIN

Le terrain téléphonique a été mené par l'institut Novatest du 1^{er} au 31 mai 2013. ●



-SITUATION D'ENSEMBLE-

- 08 Cinq ans après l'obtention du diplôme, la proportion de diplômés en emploi s'est nettement accrue
- 09 Un rattrapage important pour certaines spécialités

- CINQ ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME, LA PROPORTION DE DIPLÔMÉS EN EMPLOI S'EST NETTEMENT ACCRUE -

- Tableau 1 -
Taux d'emploi selon la discipline de formation (en %)

	En emploi	Sans emploi	Total
Sport, éducatif, culturel	94	6	100
Mathématiques	93	7	100
Technologie, industrie, ingénierie	93	7	100
Comptabilité, contrôle de gestion	92	8	100
Agronomie, alimentaire, environnement	91	9	100
Médecine, vétérinaire, pharmacie, paramédical, social	90	10	100
Informatique, télécommunications, multimédia	89	11	100
Commercial, commerce international	88	12	100
Finance, banque, assurance	86	14	100
Gestion, management	85	15	100
Droit	85	15	100
Lettres, langues, LEA, documentation	85	15	100
Électronique, micro-électronique	83	17	100
Physique, sciences de la terre	82	18	100
Sciences politiques, fiscalité	82	18	100
Sciences humaines	81	19	100
Marketing	80	20	100
Ressources humaines, administration	79	21	100
Tourisme, hôtellerie, transport	78	22	100
Chimie, sciences de la vie	77	23	100
Économie	76	24	100
Arts, édition, communication, journalisme	72	28	100
Génie civil, BTP, architecture, design	71	29	100

Source : Apec, 2013

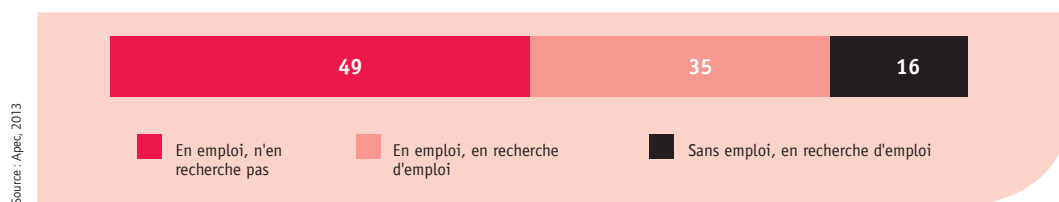
Base : Diplômés Bac + 3 et plus de la promotion 2008

L'enquête réalisée au printemps 2013 auprès de jeunes professionnels de niveau Bac +3 et plus trace un bilan du devenir professionnel de la promotion 2008, cinq années après l'obtention du diplôme. Ces cinq années ont correspondu à la survenue puis à l'installation de la crise, qui s'est traduite par un ralentissement économique général et un retournement de tendance du marché du recrutement en particulier. Dès 2008, les embauches de cadres avaient diminué de 4 %, un mouvement qui touchait l'ensemble des cadres quel que soit leur niveau d'expérience, même si les plus atteints ont sans conteste été les jeunes diplômés (7 % de recul des recrutements au statut de cadre).

Dans ce contexte, 84 % des jeunes professionnels de la promotion 2008 étaient en emploi au moment de l'enquête 2013 (**figure 1**); si on se limite aux Bac +4 et plus, le taux est à peu près identique (85 %). Ces résultats sont à comparer aux 75 % d'entre eux qui étaient en poste un an après l'obtention de leur diplôme dans l'enquête réalisée en 2009.

Rappelons cependant – remarque qui s'applique à toutes les comparaisons avec cette dernière étude – que si les diplômés de niveau Bac +3 font partie de la population étudiée en 2013, ce n'était pas le cas en 2009. Ce fait introduit nécessairement des limites à la portée des comparaisons chronologiques entre les deux études. ●

- Figure 1 -
Situation professionnelle des diplômés de la promotion 2008 (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac + 3 et plus de la promotion 2008

-UN RATTRAPAGE IMPORTANT POUR CERTAINES SPÉCIALITÉS-

Au printemps 2009, un an après l'obtention de leur diplôme, les jeunes de la promotion 2008 connaissent une insertion sensiblement dégradée en comparaison avec la promotion précédente, avec certes des différences importantes entre les disciplines de formation.

Quatre années plus tard, leur situation s'est améliorée. L'enquête 2013 montre que la meilleure rentabilité (en termes d'accès à l'emploi) des cursus très spécialisés et des disciplines techniques pointues se voit confirmée.

Selon les disciplines principales de formation d'origine, on voit la part des jeunes professionnels en emploi varier de plus de vingt points (**tableau 1**). Quand 71 % des diplômés en génie civil-BTP-architecture-design et 72 % de ceux en arts-édition-communication-journalisme se trouvent en emploi au terme de cinq années, cette proportion passe à 93 % en technologie-industrie-ingénierie et en mathématiques, et même à 94 % en sport.

On observe un effet de rattrapage dans certaines disciplines qui étaient peu favorisées un an après l'obtention du diplôme (**tableau 2**). C'est en droit et sciences politiques que le taux d'emploi progresse le plus (+ 31 points). En lettres et langues (+ 27 points), économie (+ 24 points), sciences humaines (+ 23 points), on le voit également progresser de façon nette au bout de cinq années. Les disciplines dans ce cas peuvent en général être décrites comme universitaires et généralistes, à l'exception des sciences de l'ingénieur, qui progressent pourtant de 27 points. D'autres disciplines, en revanche (informatique, médical, génie civil...), progressent relativement peu en quatre ans, mais elles affichaient déjà un taux d'emploi très élevé un an après le diplôme.

- Tableau 2 -
Évolution du taux d'emploi selon la discipline de formation (en %)

	Taux d'emploi		Évolution 2009/2013
	2009	2013	
Droit, sciences politiques	54	85	+31
Sciences de l'ingénieur	66	93	+27
Lettre, langues, documentation	58	85	+27
Mathématiques	68	93	+25
Économie	52	76	+24
Sciences humaines	58	81	+23
Agro-alimentaire, environnement	69	91	+22
Commerce, marketing	62	83	+21
Chimie	58	78	+20
Finance, tourisme, transport	64	83	+19
Art, édition, communication	56	72	+16
Gestion, comptabilité, RH	69	84	+15
Électronique, productique	69	83	+14
Génie civil	56	70	+14
Médical, pharmaceutique	80	90	+10
Informatique, télécoms	80	89	+9

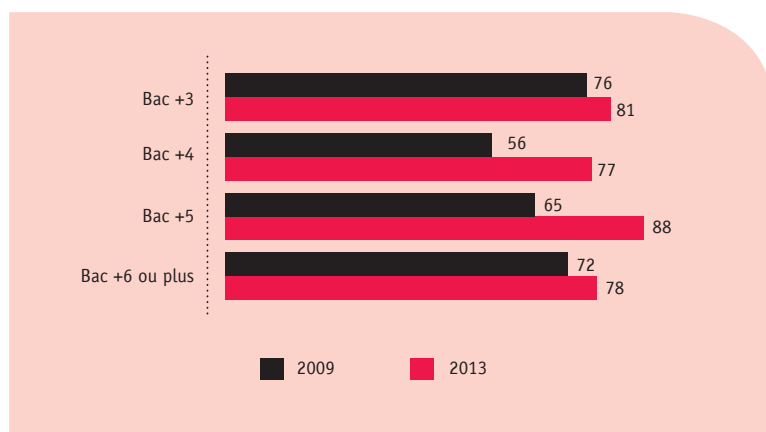
Base : Diplômés Bac + 3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

- LE NIVEAU BAC +5, RÉFÉRENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE

Dans leur majorité, les jeunes professionnels interrogés à l'occasion de l'enquête sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac +5. C'est ce niveau qui est maintenant une condition quasi nécessaire pour accéder rapidement à un poste cadre : 88 % des diplômés correspondants étaient en poste au moment de l'enquête. Il faut également rappeler que les deux tiers d'entre eux étaient déjà en emploi un an après l'obtention du diplôme.

- Figure 2 -
Taux d'emploi des diplômés de la promotion 2008 selon le niveau du diplôme, dans les enquêtes de 2009 et de 2013 (en %)



Source : Apec 2009, 2013

Base : Diplômés Bac + 3 et plus de la promotion 2008

- Tableau 3 -
Situation professionnelle selon le type de diplôme (en %)

Type de diplôme	En emploi (%)	Sans emploi (%)	Total (%)
Licence	69	31	100
Licence professionnelle	87	13	100
DCG	78	22	100
Bachelor	82	18	100
Master 1	69	31	100
DSCG	100	-	100
Master 2	86	14	100
Diplôme d'ingénieur	93	7	100
Magistère	75	25	100
Master spécialisé	91	9	100
Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	84	16	100
Diplôme d'une autre école de spécialité	86	14	100
Doctorat	74	26	100
Autre	67	33	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac + 3 et plus de la promotion 2008

Et c'est également à ce niveau de diplôme que les titulaires d'un emploi sont les plus nombreux à ne pas en rechercher un autre (55 %, et même 66 % chez les ingénieurs, contre 39% pour les Bac +4 et 32 % des Bac +3), ce qui traduit vraisemblablement une satisfaction plus élevée.

La moins grande stabilité dans l'emploi pour les Bac +3, liée au caractère moins satisfaisant des emplois occupés (conditions d'emploi, contenu du poste), se traduit aussi par une mobilité professionnelle particulièrement élevée : 86 % des diplômés en emploi ont occupé un autre poste précédemment. Le taux d'emploi le plus faible s'observe chez les titulaires d'un Bac +4, niveau intermédiaire dont les contenus d'études sont généralement moins professionnalisants : 77 %.

En comparaison avec les résultats enregistrés un an après l'obtention du diplôme, il apparaît que ce sont les Bac +5 et Bac +4 qui voient leur accès à l'emploi s'améliorer le plus : respectivement + 23 points et + 21 points (**figure 2**). Même si le taux d'emploi des Bac +4 demeure plus faible que celui des autres, l'effet de rattrapage au fil du temps est certain.

La situation évolue moins vite en revanche pour les Bac +6 ou plus : la proportion de diplômés en emploi ne s'accroît que de 6 points au bout de cinq années. Parmi les titulaires d'un master 2, 86 % étaient en emploi au moment de l'enquête (**tableau 3**). Ce chiffre est moins élevé que celui des ingénieurs diplômés (93 %) mais nettement supérieur à celui attaché au master 1 (69 %). Il se confirme en tous cas que le niveau de référence, du point de vue du marché de l'emploi cadre, est bien celui des diplômés Bac +5; c'est celui où l'on observe les taux d'emploi les plus élevés, quelle que soit la nature de diplôme.

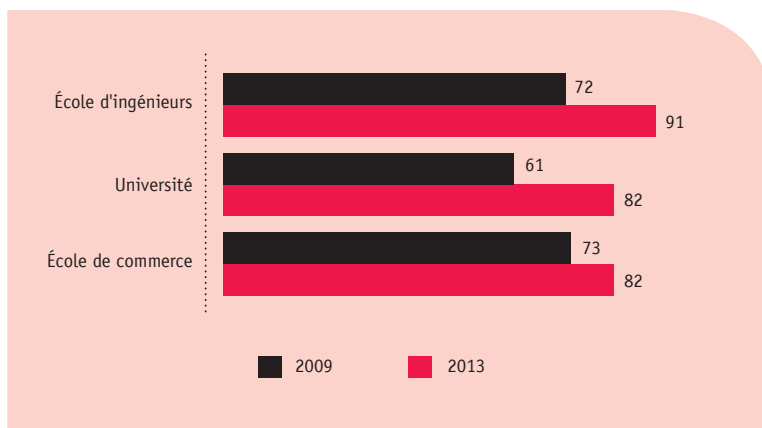
-

LA PLUS FORTE PROGRESSION DU TAUX D'EMPLOI S'OBSERVE CHEZ LES UNIVERSITAIRES

-

Si les diplômés d'école d'ingénieurs demeurent les mieux placés sur le marché de l'emploi au terme de cinq années, les universitaires n'apparaissent pas particulièrement défavorisés par rapport aux écoles de commerce (**figure 3**). Au demeurant, en termes relatifs, l'amélioration de leur accès à l'emploi est plus sensible : quand leur taux d'emploi progresse de 21 points par rapport à 2009, celui des diplômés d'écoles de commerce n'évolue que de 9 points. Quant aux diplômés d'écoles d'ingénieurs, leur insertion déjà satisfaisante au bout d'un an (72 %), continue à s'améliorer substantiellement dans les années qui suivent (+ 19 points). ●

- Figure 3 -
Situation professionnelle selon la nature du diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec 2009, 2013



- 2 -

- LES JEUNES PROFESSIONNELS EN EMPLOI -

- 14 Les conditions d'emploi apparaissent corrélées avec le niveau de diplôme
- 18 Plus d'un jeune professionnel sur cinq occupe toujours son premier emploi cinq ans après le diplôme
- 23 Deux jeunes professionnels en poste sur cinq déclarent chercher un autre emploi

En 2013, les jeunes professionnels de la promotion 2008 sont 84 % à occuper un emploi. Ce chiffre recouvre des disparités importantes selon la nature et le niveau du diplôme. Les conditions d'emploi aussi différent sensiblement selon le cursus.

Parmi les jeunes qui occupent actuellement un emploi, près d'un sur cinq est toujours dans son premier emploi, emploi qui a été le plus souvent trouvé rapidement. Les ingénieurs sont les plus nombreux à être encore dans leur premier poste.

Actuellement, 4 jeunes professionnels en poste sur 10 déclarent souhaiter changer d'emploi. Cette recherche d'un nouvel emploi en période de crise est plus souvent le fait de ceux dont les conditions d'emploi sont les moins avantageuses : emploi précaire, statut d'employé ou d'agent de maîtrise, niveau de diplôme moins élevé...

- LES CONDITIONS D'EMPLOI APPARAISSENT CORRÉLÉES AVEC LE NIVEAU DE DIPLÔME -

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, les conditions d'emploi des jeunes professionnels sont encore très dépendantes de celui-ci : statut de cadre, stabilité de l'emploi, rémunération, autant d'éléments qui diffèrent sensiblement selon le niveau et la nature du diplôme.

Alors que pour les jeunes diplômés de la promotion 2008 qui avaient été interrogés en 2009², la situation était presque identique entre les Bac +3 et les Bac +4, le fossé s'est creusé entre ces deux populations dans l'enquête de cette année : plus de la moitié des jeunes Bac +4 sont cadres, alors que ce n'est le cas que pour un tiers des Bac +3 (**tableau 5**).

- L'OBTENTION DU STATUT DE CADRE EST FORTEMENT LIÉE AU NIVEAU DE DIPLÔME -

Cinq ans après leur diplôme, 71 % des jeunes issus de la promotion 2008 ont acquis le statut de cadre. Ce taux est en progression de 7 points par rapport à l'enquête menée en 2009 (**tableau 4**).

Plus de 4 diplômés sur 5 de niveau Bac + 5 sont cadres

En 2013, 76 % des jeunes de niveau Bac +4 et plus de la promotion 2008 bénéficient du statut de cadre. C'est également le cas de la quasi-totalité des jeunes ayant un diplôme Bac +6 et plus, notamment les titulaires d'un doctorat

- Tableau 4 - Statut dans l'emploi des diplômés de la promotion 2008 (en %)

	2009	2013
Cadre	64	71
Agent de maîtrise	9	15
Employé	27	14
Total	100	100

Source : Apec 2009, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

² Les jeunes diplômés de 2008 : situation professionnelle en 2009, Apec, 2009.

– Tableau 5–

Statut dans l'emploi selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 et plus	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013	2009	2013
Cadre	21	33	24	53	68	81	89	96
Agent de maîtrise	23	32	17	24	10	11	1	2
Employé	56	35	59	23	22	8	10	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2009, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion en emploi

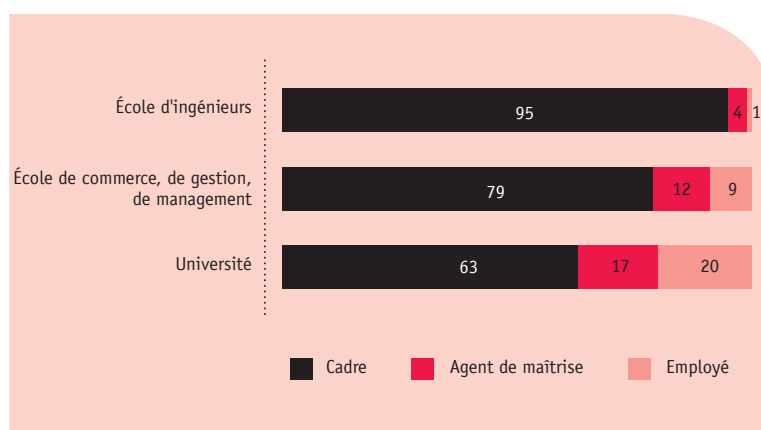
La nature du diplôme influe également sur l'obtention du statut de cadre

Être issu d'une école d'ingénieurs permet d'être quasiment assuré d'occuper un poste cadre cinq ans après son diplôme. C'est aussi le cas pour 4 diplômés d'écoles de commerce sur 5 (figure 4).

Quant aux universitaires, un tiers d'entre eux n'ont pas réussi à obtenir un poste au statut de cadre. Le fait qu'une partie d'entre eux aient un diplôme de niveau inférieur à Bac +5 n'est pas le seul facteur explicatif puisque, à niveau de diplôme égal, les jeunes ayant suivi un cursus dans une école sont plus souvent cadres que les universitaires, à commencer bien entendu par les diplômés des écoles d'ingénieurs pour qui l'accès au statut de cadre est quasi automatique (tableau 6).

– Figure 4–

Statut dans l'emploi selon la nature du diplôme (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

– Tableau 6–

Statut dans l'emploi selon le type de diplôme au niveau Bac +5 (en %)

	Master	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Mastère spécialisé	Diplôme d'ingénieur
Cadre	75	82	91	96
Agent de maîtrise	14	9	7	3
Employé	11	9	2	1
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +5 de la promotion 2008 en emploi

PLUS DE HUIT JEUNES PROFESSIONNELS EN EMPLOI SUR DIX OCCUPENT UN CDI

Cinq ans après leur diplôme, la proportion de jeunes ayant signé un CDI progresse de 31 points

Le CDI plus fréquent à Bac +5 et au-delà

Alors qu'en 2009, les jeunes diplômés Bac +3 de la promotion 2008 étaient nettement plus nombreux que les autres à se voir proposer un emploi stable, ils sont, en 2013, les moins nombreux à être en CDI. Au contraire, les Bac +4 ou Bac +6 et plus qui, en 2009, étaient moins de la moitié à s'être vu proposé un emploi stable, sont maintenant respectivement 82 % et 89 % à avoir obtenu un CDI (**tableau 8**).

- Tableau 7 -
Nature de contrat de travail (en %)

	2009	2013
CDI	54	85
CDD, contractuel	39	12
Intérim	4	2
Autres	3	1
Total	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2009, 2013

Les universitaires sont moins fréquemment en CDI

Avec un écart de 15 points avec les diplômés issus des écoles d'ingénieurs et 13 points avec ceux des écoles de commerce, les universitaires sont là encore moins favorisés en ce qui concerne la stabilité de l'emploi (**tableau 9**).

- Tableau 8 -
Nature de contrat selon le niveau de diplôme (en %)

	Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 et plus	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013	2009	2013
CDI	69	80	45	82	61	87	44	89
CDD, contractuel	24	10	43	14	34	12	55	8
Intérim	6	7	7	3	3	1	1	3
Autres	1	3	5	1	2	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2009, 2013

- Tableau 9 -
Type de contrat de travail selon la nature du diplôme (en %)

	Ensemble	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
CDI	85	79	94	92
CDD	12	16	6	7
Intérim	2	3	-	1
Autres	1	2	-	-
Total	100	100	100	100

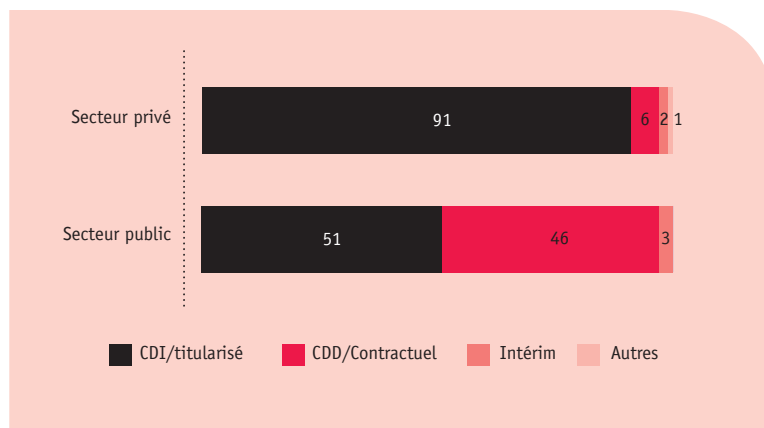
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

Il faut néanmoins prendre en compte le fait que les universitaires sont plus de deux fois plus nombreux à être embauchés dans la fonction publique que les diplômés des écoles. Or les postes de contractuels y sont fréquents : en ce qui concerne la promotion 2008, le secteur public a un taux d'emploi en CDD de 46 %, contre moins de 6 % pour le secteur privé (**figure 5**).

D'une manière générale, les jeunes Bac +3 de la promotion 2008 avaient, en 2009, des conditions d'emploi similaires à celles des Bac +4, voire plus satisfaisantes. Leur situation, même si elle peut être considérée comme meilleure, a évolué moins favorablement que celle des autres jeunes professionnels plus diplômés.

– Figure 5–
Nature du contrat selon le type d'entreprise (en%)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

LES DIPLÔMÉS BAC +4 ONT DAVANTAGE BÉNÉFICIÉ D'AUGMENTATIONS DE SALAIRE DEPUIS 2009 QUE LES AUTRES DIPLÔMÉS

En 2009, la rémunération brute annuelle médiane des jeunes diplômés Bac +4³ était inférieure de 1 200 euros comparée à celle des jeunes Bac +3. En 2013, un rattrapage s'est opéré : la rémunération médiane des jeunes Bac +4 affiche 4 400 euros de plus que celle des Bac +3.

Les jeunes Bac + 4 et Bac +5 ont vu leur rémunération moyenne augmenter de plus du tiers

Partis de rémunération nettement plus faibles que les Bac +6 et plus, les diplômés de niveaux inférieurs ont comblé en partie leur retard, mais ne rattrapent cependant pas leur niveau. (**tableau 10**).

3. Excluant les IUFM.

– Tableau 10–
Rémunération brute annuelle selon le niveau de diplôme (en euros)

	Bac +3			Bac +4			Bac +5			Bac +6 et plus		
	2009	2013	Évolution	2009	2013	Évolution	2009	2013	Évolution	2009	2013	Évolution
Médiane	21 600	28 000	+ 30%	20 400	32 400	+ 59%	29 000	37 200	+ 28%	32 400	40 000	+ 23%
Moyenne	22 200	28 900	+ 30%	21 700	31 500	+ 45%	28 100	38 200	+ 36%	33 300	43 600	+ 31%

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec 2009, 2013

- Tableau 11 -
Rémunération brute annuelle selon la nature du diplôme (en euros)

	Ensemble	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
Médiane	36 000	32 000	40 000	40 000
Moyenne	36 400	33 400	40 600	41 000

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Les universitaires ont une rémunération inférieure aux diplômés des écoles

Les universitaires ont un niveau de rémunération médian inférieur de 20 % à celui des diplômés des écoles de commerce ou d'ingénieurs (**tableau 11**). Le type d'emploi occupé explique ces écarts. On note que les universitaires de la promotion 2008 sont plus fréquemment recrutés dans le secteur public, moins rémunérateur, que ceux issus des écoles de commerce ou d'ingénieurs. •

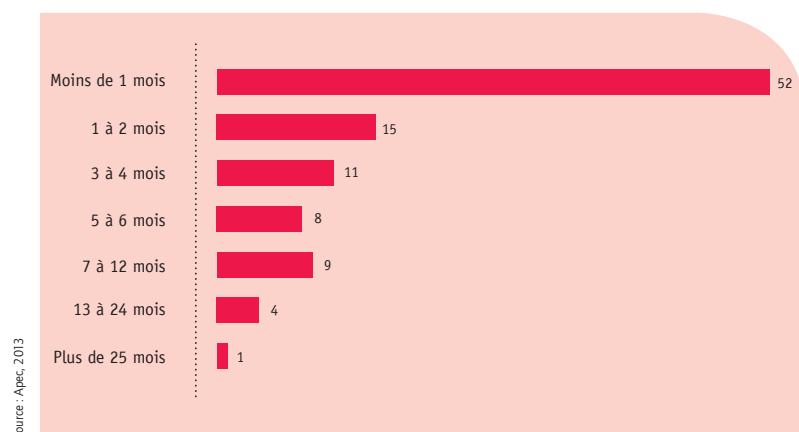
- PLUS D'UN JEUNE PROFESSIONNEL SUR CINQ OCCUPE TOUJOURS SON PREMIER EMPLOI CINQ ANS APRÈS LE DIPLÔME -

Ils sont 22 % à déclarer être toujours dans leur premier emploi, qu'ils ont en général obtenu très rapidement. Ils sont plus fréquemment issus des disciplines scientifiques, des écoles d'ingénieurs, occupent des fonctions scientifiques ou techniques et travaillent davantage dans les grandes entreprises du secteur industriel.

- LES JEUNES PROFESSIONNELS QUI OCCUPENT ENCORE LEUR PREMIER EMPLOI ONT EU UNE DURÉE DE RECHERCHE DE LEUR POSTE TRÈS FAIBLE

Ces jeunes ont trouvé très rapidement leur poste : seuls 5 % ont mis plus d'un an pour trouver leur emploi. Cependant, la plupart ne se sont pas vu proposer immédiatement un CDI.

- Figure 6 -
Durée de recherche du premier emploi (en%)



Source : Apec, 2013

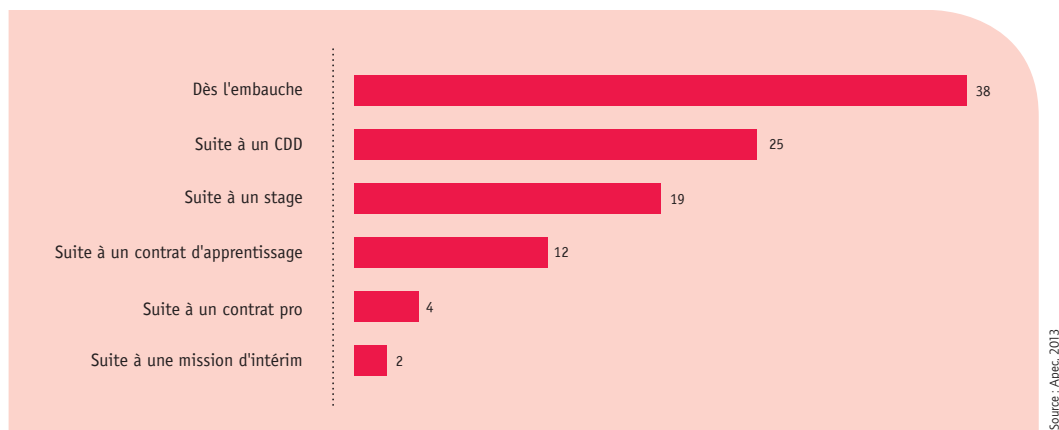
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 dans leur premier emploi

Plus d'un jeune professionnel sur deux dans son premier emploi a trouvé son poste en moins d'un mois

Plus d'un jeune sur deux a obtenu ce poste en moins d'un mois (**tableau 7**) ; en moyenne, ils l'ont obtenu en trois mois. À titre de comparaison, les jeunes en poste dans un emploi suivant l'ont trouvé en moyenne en 6 mois.

– Figure 7 –

Mode d'obtention du CDI pour les diplômés occupant toujours leur premier emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 dans leur premier emploi en CDI

CDD, stages, contrats de professionnalisation : les clés d'entrée vers ce premier emploi

Aujourd'hui, seuls 4 % des diplômés occupant leur premier emploi sont en CDD ou contractuels ; et, dans ce cas, la durée de leur contrat est en moyenne de 32 mois.

Alors que les deux tiers des jeunes occupant un emploi suivant ont intégré leur poste directement en CDI (figure 7), cela n'a été le cas que pour 38 % des jeunes occupant leur premier poste. Pour ces derniers, il a été fréquent d'y accéder après un CDD (pour un quart d'entre eux) et, dans près du tiers des cas, à l'issue d'un stage de fin d'études ou d'un contrat d'alternance. La qualité de ces expériences professionnelles effectuées durant le cursus d'études est un facteur important d'intégration dans la vie professionnelle.

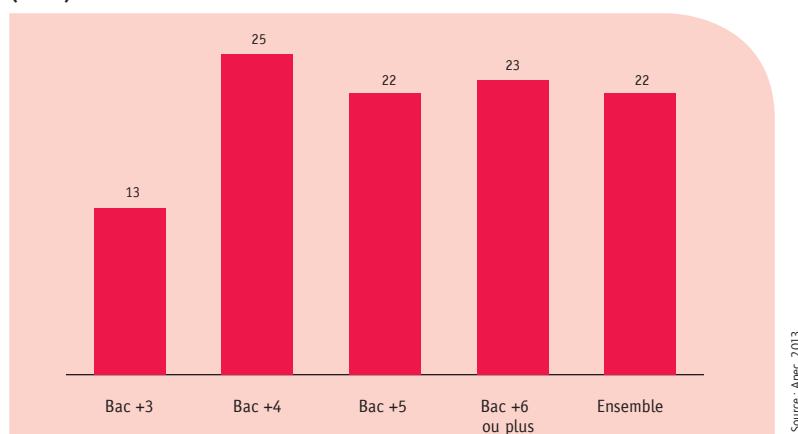
LES JEUNES PROFESSIONNELS QUI OCCUPENT ENCORE LEUR PREMIER EMPLOI SONT PLUS SOUVENT ISSUS DE DISCIPLINES SCIENTIFIQUES ET OCCUPENT DES FONCTIONS TECHNIQUES

La stabilité dans le premier emploi concerne beaucoup moins les Bac +3 que les autres

La proportion de diplômés de niveau Bac +3 occupant encore leur premier emploi est près de deux fois moindre que pour les autres niveaux d'études (figure 8).

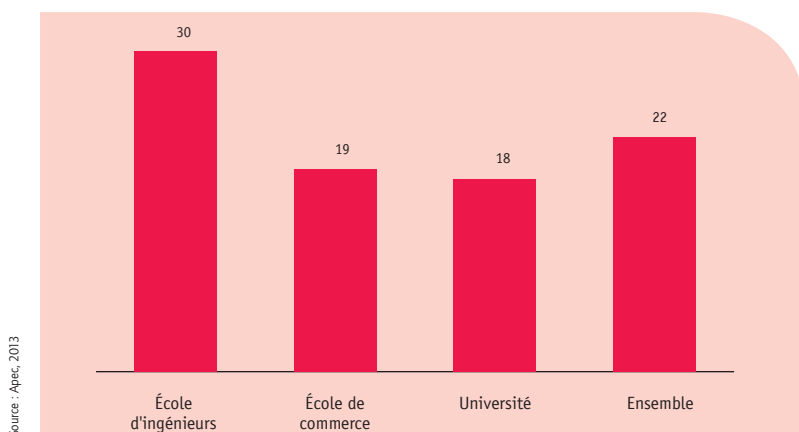
– Figure 8 –

Part de diplômés occupant toujours leur premier emploi selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

- Figure 9 -
Part de diplômés occupant toujours leur premier emploi selon la nature du diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Trois ingénieurs sur dix sont encore dans leur premier emploi

De manière générale ce sont les diplômés des écoles d'ingénieurs qui ont la plus forte stabilité dans leur premier emploi (**figure 9**) : ils sont 30 % à y être toujours en poste, alors que ce n'est le cas que pour moins de 20 % des autres natures de diplôme.

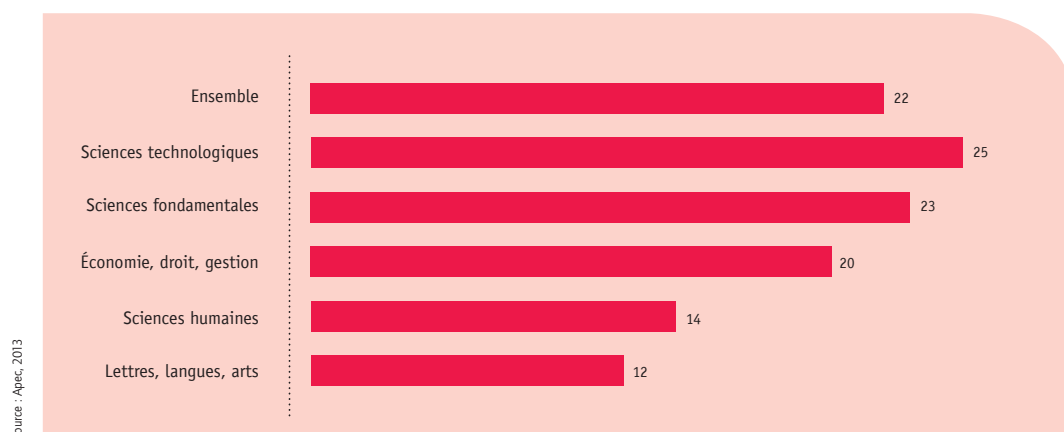
La comparaison entre disciplines de formation va dans le même sens. Les diplômés en sciences technologiques (disciplines plus particulièrement associées aux formations d'ingénieur) sont plus nombreux à être encore dans leur premier poste (**figure 10**).

Les grandes entreprises des secteurs industriels fidélisent davantage les jeunes des fonctions scientifiques et techniques

Cette stabilité des diplômés d'écoles d'ingénieurs se retrouve dans les fonctions et la nature des entreprises qui fidélisent le plus les jeunes professionnels.

Au vu des résultats précédents, il semble logique que les jeunes en poste dans les fonctions scientifiques et techniques (services techniques, production industrielle-travaux et chantiers, études-recherche-développement) soient ceux qui restent le plus dans leur premier emploi. *A contrario*, les jeunes professionnels de la fonction santé-social-culture ne sont que 8 % à être dans cette situation (**figure 11**).

- Figure 10 -
Part de diplômés occupant toujours leur premier emploi, selon la discipline de formation (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

– Figure 11–

Part de diplômés de la promotion 2008 dans leur premier emploi selon la fonction occupée (en %)



Source : Apec, 2013

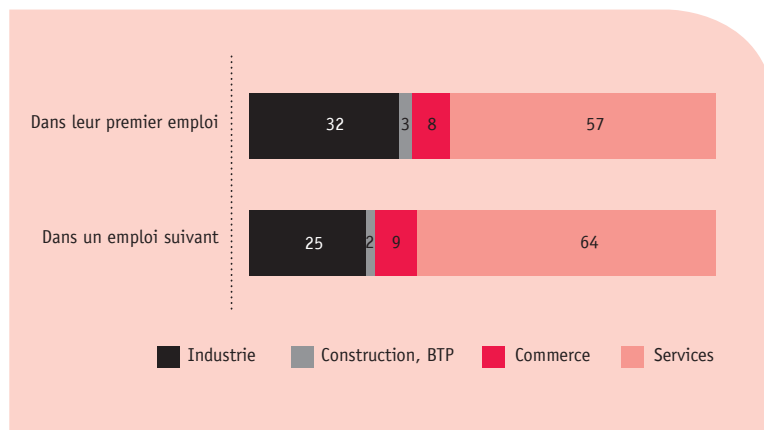
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Les jeunes occupant encore leur premier emploi travaillent plus fréquemment dans l'industrie : près du tiers d'entre eux sont en poste dans ce secteur, alors que ce n'est le cas que pour le quart de ceux qui occupent un emploi suivant (**figure 12**).

Si on s'intéresse à l'ensemble des secteurs d'activité à caractère industriel, on constate que les jeunes qui occupent toujours leur premier emploi se trouvent surtout dans les secteurs du transport et de l'énergie (**tableau 12**). On sait que, du fait de la rareté des compétences pointues qui y sont recherchées, les entreprises de ces secteurs sont en concurrence pour recruter les jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs et les fidéliser.

– Figure 12–

Répartition des diplômés de la promotion 2008 selon le secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

-Tableau 12-
Part des diplômés en emploi dans l'industrie qui occupent leur premier emploi (en %)

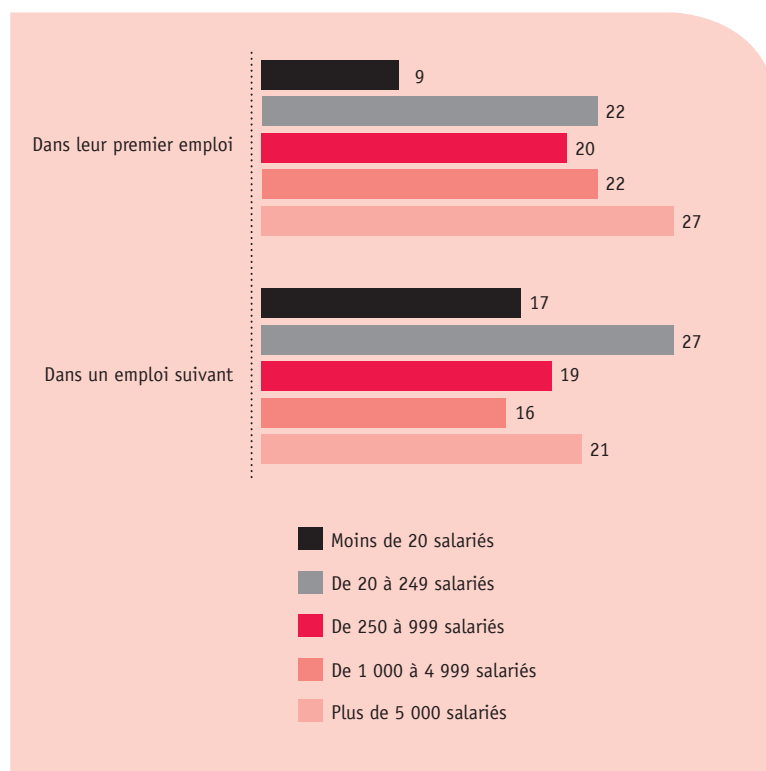
Industrie, dont :	26
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	16
Industrie agroalimentaire	22
Industrie électrique et électronique	25
Automobile, aéronautique, construction mécanique, métallurgie, autres matériels de transport	29
Énergie, eau, industrie extractive	29
Autres industries	33

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Il n'est pas surprenant que les jeunes qui sont demeurés dans leur premier emploi soient plus nombreux à travailler dans les entreprises de grande taille (27 %). En effet, ce sont celles qui fidélisent le plus facilement les jeunes en leur offrant davantage de possibilités d'évolution et de formation. Les jeunes qui occupent encore leur premier emploi ne sont que 9 % à travailler dans une entreprise de moins de 20 salariés, alors que ce cas est deux fois plus fréquent parmi ceux qui sont dans un emploi suivant (figure 13). •

- Figure 13 -
Répartition des diplômés en emploi selon la taille de l'entreprise employeuse (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

– DEUX JEUNES PROFESSIONNELS EN POSTE SUR CINQ DÉCLARENT CHERCHER UN AUTRE EMPLOI –

Parmi les jeunes professionnels en poste, beaucoup désirent une mobilité externe. En fait, ce sont 4 sur 10 d'entre eux qui déclarent être à la recherche d'un autre emploi (**figure 14**).

– DES CONDITIONS D'EMPLOI INSATISFAISANTES SONT LE PRINCIPAL FACTEUR DE RECHERCHE –

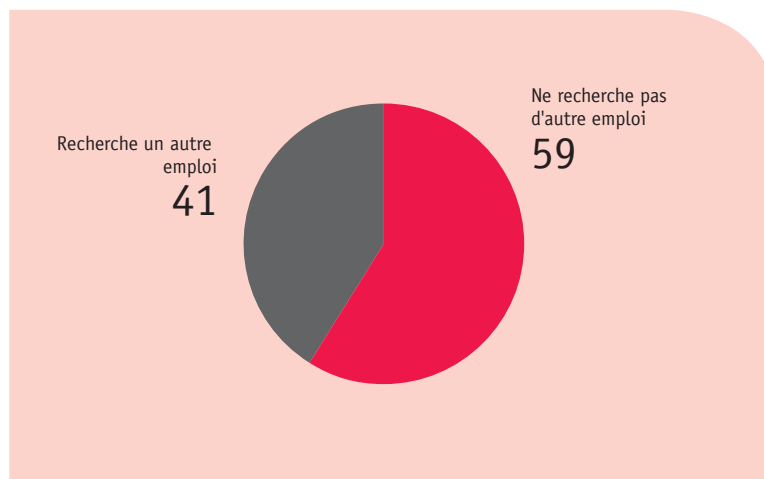
Sans surprise, les diplômés occupant un emploi précaire, ayant un statut d'employé ou d'agent de maîtrise sont plus fréquemment en recherche d'un nouvel emploi.

Près de la moitié des Bac +3 et Bac +4 souhaitent changer de poste

Connaissant des conditions d'emploi en général moins satisfaisantes, les diplômés Bac +3 et Bac +4 de la promotion 2008 sont plus nombreux que les Bac +5 et plus à chercher un nouvel emploi (**figure 15**) ; 51 % des jeunes Bac +3 en emploi en recherchent un autre, alors qu'ils ne sont que 35 % parmi les Bac +6 ou plus.

De manière générale, ce sont les diplômés des écoles d'ingénieurs qui disent le moins souvent rechercher un nouvel emploi (29 %, contre 42 % pour les universitaires ou les diplômés d'une école de commerce).

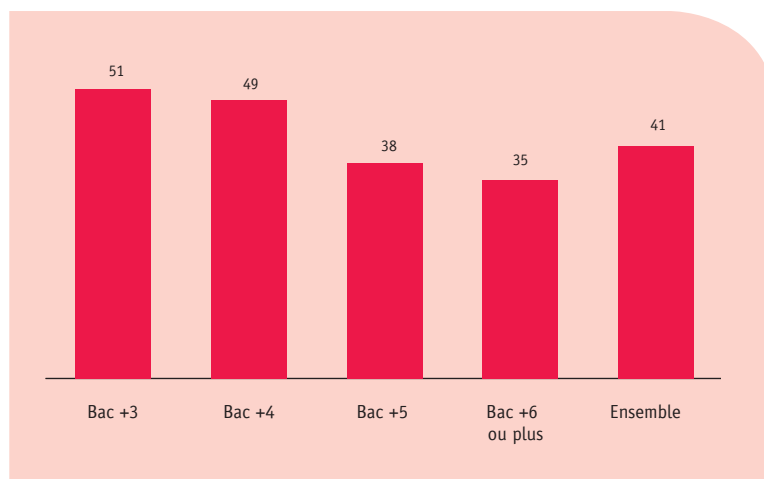
– Figure 14 –
Situation de recherche d'emploi des diplômés en emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

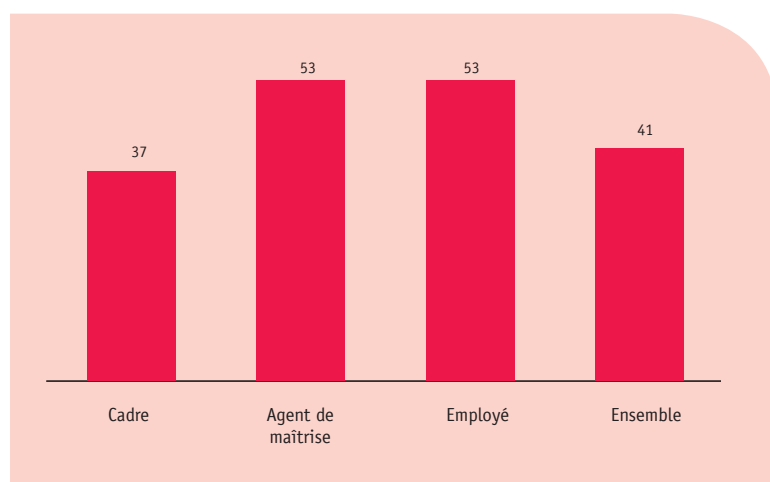
– Figure 15 –
Part des jeunes professionnels en emploi recherchant un nouveau poste selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

- Figure 16 -
Part de diplômés en emploi recherchant un nouveau poste selon le statut dans l'emploi (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Travail précaire, rémunération faible, statut non-cadre sont des facteurs de recherche de mobilité

En toute logique, les jeunes occupant des emplois précaires sont proportionnellement plus nombreux à rechercher un autre emploi. Ainsi, alors que 37 % de ceux qui occupent un CDI recherchent un nouveau poste, 62 % de ceux en CDD et 82 % des intérimaires sont en recherche.

La quête d'une meilleure rémunération est aussi un élément de motivation pour chercher un nouvel emploi : la rémunération brute annuelle médiane s'élevait en 2013 à 33 300 euros pour les diplômés en emploi recherchant un emploi, et de 37 200 euros pour ceux qui ne sont pas en recherche. Ce sont les employés et les agents de maîtrise qui sont les plus nombreux à chercher un nouvel emploi : plus de la moitié est dans ce cas (**figure 16**).

Il faut noter que 42 % des employés et 27 % des agents de maîtrise déclarent être insatisfaits de leur emploi actuel, alors que les cadres ne sont que 18 % dans ce cas.

- Tableau 13 -
Part des jeunes à la recherche d'un nouvel emploi selon l'ancienneté dans leur emploi actuel (en %)

Moins de 6 mois	35
6 à 11 mois	31
12 à 17 mois	35
18 à 23 mois	41
24 mois ou plus	46
Ensemble	41

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

LES SOUHAITS DE MOBILITÉ SONT LES PLUS FAIBLES DANS LES FONCTIONS ET SECTEURS QUI RETIENNENT LE PLUS LES DIPLÔMÉS DANS LEUR PREMIER EMPLOI

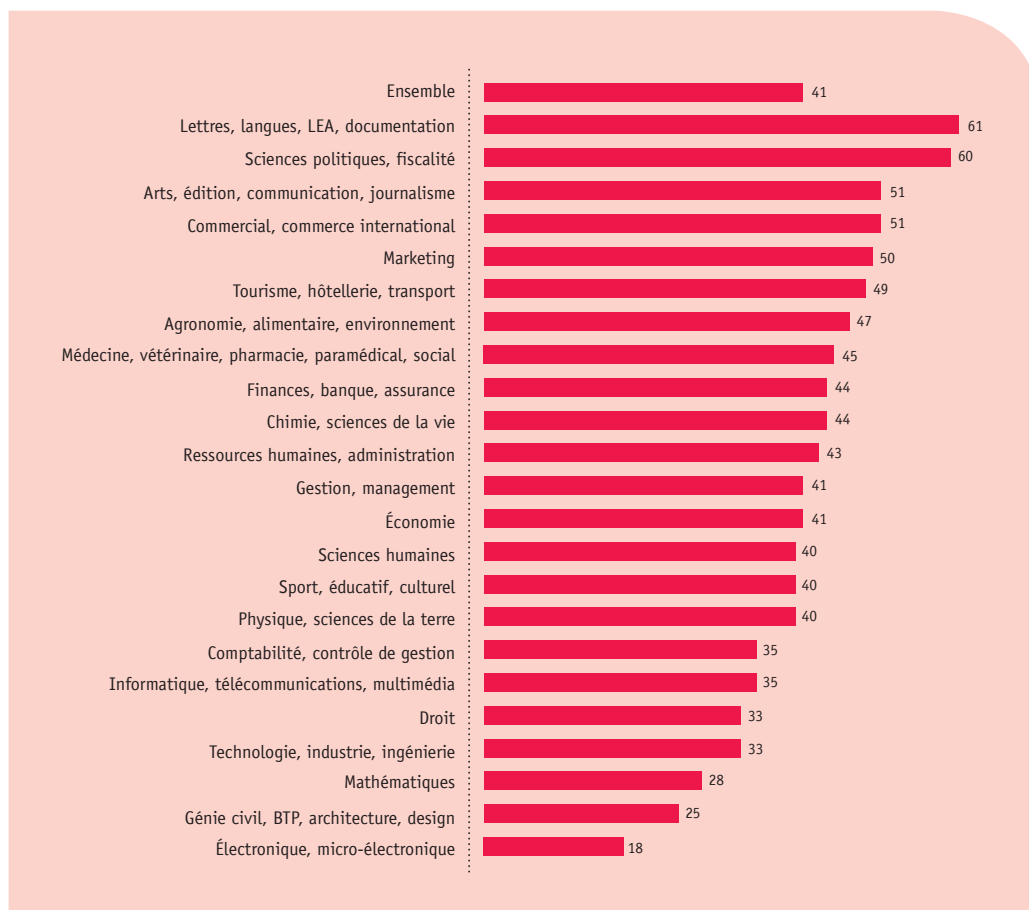
De manière générale, les jeunes qui ont suivi des cursus scientifiques, qui travaillent dans des fonctions scientifiques ou techniques et dans des très grandes entreprises cherchent moins souvent un nouvel emploi. Les souhaits de mobilité varient également de façon significative selon le secteur où ces jeunes professionnels travaillent.

Les souhaits de mobilité augmentent avec l'ancienneté dans le poste

La recherche d'un nouvel emploi est logiquement plus fréquente lorsque le jeune professionnel a plus d'ancienneté dans le poste : le sentiment d'avoir fait le tour du poste, couplé avec le fait d'avoir des compétences plus faciles à valoriser expliquent facilement ce comportement (**tableau 13**).

– Figure 17–

Part de jeunes professionnels en emploi recherchant un nouveau poste selon la discipline de formation (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

LES JEUNES ISSUS DE DISCIPLINES SCIENTIFIQUES OU COMPTABLES SONT MOINS ENCLINS À RECHERCHER UN NOUVEL EMPLOI

Les jeunes issus de ces disciplines sont également plus nombreux que les autres à être toujours dans leur premier emploi. On a déjà observé qu'ils ont eu moins de difficultés que les autres à s'insérer professionnellement (**tableau 1**) ; il semble que, malgré la crise, ils ont réussi, non seulement à obtenir un poste, mais aussi à en trouver un qui réponde à leurs attentes.

À l'exception des diplômés d'agronomie-alimentaire, chimie-sciences de la vie ou médecine-vétérinaire-pharmacie, les jeunes issus de disciplines scientifiques cherchent donc moins souvent à changer de poste (**figure 17**). *A contrario*, les diplômés en lettres-langues-LEA et sciences politiques-fiscalité, dont les conditions d'emploi sont aussi les moins favorables, sont plus nombreux à rechercher un nouvel emploi.

Les jeunes occupant des fonctions scientifiques et techniques (informatique, études-recherche-développement, production industrielle-travaux et chantiers) cherchent moins fréquemment que les autres un nouvel emploi. C'est également le cas des jeunes professionnels de la fonction gestion-finance-administration (**figure 18**).

En revanche, la moitié des jeunes travaillant dans la fonction services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité...). Ces postes sont en général moins prisés par les jeunes.

LES SECTEURS DU TRANSPORT, DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION, DU COMMERCE ET DU CONSEIL PEINENT À RETENIR LES JEUNES PROFESSIONNELS

Les différences d'attitude entre les jeunes professionnels portant sur la recherche d'un nouvel emploi peuvent être très marquées entre secteurs (**tableau 14**).

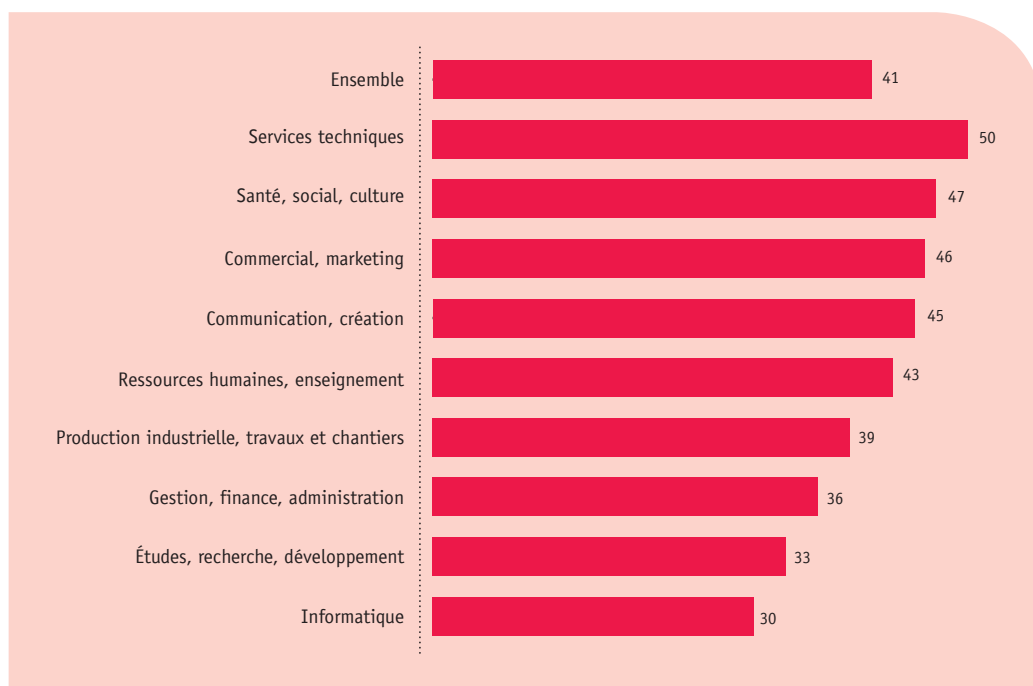
De manière globale, le secteur du commerce apparaît moins attractif que les autres.

Dans l'industrie, les jeunes qui travaillent dans l'énergie (27 %) ou, dans une moindre mesure, dans les industries de l'automobile, l'aéronautique, la construction mécanique, la métallurgie, et les autres matériels de transport (37 %) sont moins fréquemment désireux de changer d'emploi que les autres.

Dans le secteur des services, les banques et assurances fidélisent les jeunes professionnels, de même que les sociétés du secteur de la communication ou les sociétés d'ingénierie.

A contrario, c'est plus de la moitié des jeunes en poste dans les secteurs transports-logistique et hôtellerie-restauration-loisirs-culture qui recherchent un nouvel emploi : un taux plus élevé d'emplois précaires, un niveau de rémunération moyen plus faible et l'absence de politique de fidélisation probante de leurs salariés peuvent expliquer cette différence.

-Figure 18-
Part de jeunes professionnels en emploi recherchant un nouveau poste selon la fonction occupée (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

– Tableau 14–

Part de jeunes professionnels en emploi recherchant un nouveau poste, selon le secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)

Industrie, dont :	40
Industrie agroalimentaire	54
Industrie électrique et électronique	50
Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique	42
Automobile, aéronautique, construction mécanique, métallurgie, autres matériels de transport	37
Énergie, eau, industrie extractive	27
Autres industries	44
Construction, BTP	39
Commerce	45
Services, dont :	41
Hôtellerie, restauration, loisirs, spectacles, culture	54
Transports et logistique	54
Activités juridiques, comptables, conseil, consulting	51
Éducation, formation	45
Administration publique, chambres de commerce	41
Activités informatiques, télécommunications, téléphonie	39
Santé, action sociale	39
Ingénierie, R&D, recherche	36
Communication, médias, études de marché	34
Banque, assurance, immobilier	33
Autres services divers aux entreprises	43
Ensemble	41

En revanche, la taille de l'entreprise n'est pas un facteur qui influe sur la recherche d'un nouvel emploi ; à l'exception des jeunes travaillant dans des entreprises de plus de 5 000 salariés, qui ne sont que 32 % à chercher un nouvel emploi (contre 41 % pour l'ensemble), on n'observe pas de différences significatives. De même, le fait de travailler dans le secteur public ou le secteur privé n'a qu'un effet négligeable sur cette recherche d'un nouvel emploi (elle concerne respectivement 43 % et 41 % des jeunes en emploi), alors même que les emplois précaires sont beaucoup plus fréquents dans le secteur public. ●

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi



— 3 —

— LES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI—

30
32

Les deux tiers des diplômés en recherche d'emploi sont déjà en emploi
Un optimisme plus mesuré en 2013

51 % des sortants de la promotion 2008 étaient en recherche d'emploi lors de l'enquête menée en 2013. Il est vrai que ce résultat intègre le cas des jeunes professionnels occupant déjà un emploi mais en cherchant un autre (35 % de l'ensemble), occurrence plus fréquente à un moment qui n'est déjà plus celui du début de carrière.

Cela représente une hausse de 19 points par rapport à la situation un an après l'obtention du diplôme. La crise et la dégradation consécutive du marché de l'emploi ne sont certainement pas étrangères à cette augmentation substantielle.

Il faut rappeler qu'au niveau des recrutements, l'embauche de jeunes cadres (1 à 5 ans d'expérience) est passée de 29 000 par an en 2009 à 38 000 en 2013, une croissance qui n'a toutefois pas encore permis de retrouver le niveau d'avant-crise de 2008 (44 000 recrutements).

- LES DEUX TIERS DES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI SONT DÉJÀ EN EMPLOI -

- Tableau 15 -
Fonction recherchée selon la situation de recherche d'emploi (en %)

	Ensemble	En emploi	Sans emploi
Commercial, marketing	18	20	15
Gestion, finance, administration	16	15	14
Etudes, recherche, développement	13	13	15
Communication, création	12	8	20
Ressources humaines, enseignement	10	10	12
Services techniques	10	11	9
Informatique	7	8	5
Direction d'entreprise	6	7	3
Production industrielle, travaux et chantiers	4	5	3
Santé, social, culture	4	3	4
Total	100	100	100

Source : Apec, 2013

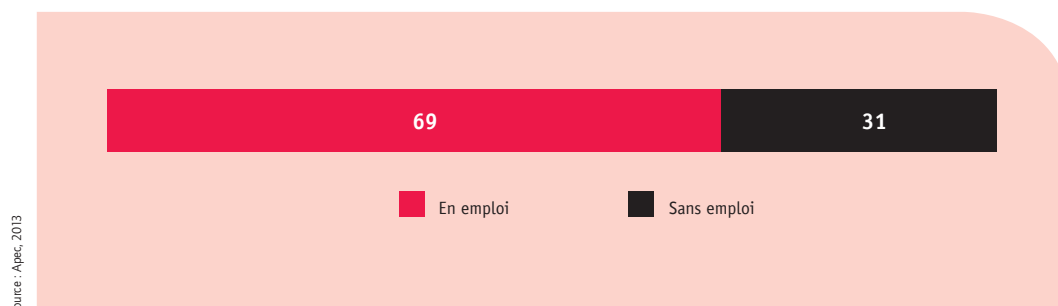
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi

Ce sont en effet 69 % de ces jeunes professionnels qui déclarent être en situation d'emploi au moment de l'enquête (figure 19). Par opposition à ceux qui, sans emploi, sont dans la nécessité d'en trouver un, ces diplômés sont engagés dans une recherche qui ne revêt pas un caractère d'urgence matérielle immédiate. Il s'agit pour eux de quitter un poste qu'ils jugent insuffisamment satisfaisant.

- DIPLÔMÉS EN EMPLOI ET SANS EMPLOI NE RECHERCHENT PAS NÉCESSAIREMENT LES MÊMES POSTES, NI LES MÊMES ENTREPRISES -

Toutes situations confondues, les postes de commercial-marketing sont les emplois les plus fréquemment recherchés par les jeunes professionnels (18 % d'entre eux), notamment par ceux occupant déjà un emploi (tableau 15). On trouve ensuite la gestion-finance-administration (16 % des répondants) puis les études-recherche-développement (14 %).

- Figure 19 -
Répartition des diplômés en recherche d'emploi selon leur situation d'emploi (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi

En revanche, la communication-cr ation suscite une attirance particuli re de la part des jeunes professionnels sans emploi : 20 % d'entre eux recherchent un poste dans ce domaine. Cette fonction  tant faiblement pourvoyeuse d'emplois, les dipl m s qui souhaitent y travailler peuvent s'attendre   davantage de difficult s.

Toutes situations confondues, les secteurs les plus recherch s sont l'industrie chimique-pharmaceutique-cosm tique (20 % d'entre eux), la construction-BTP (20 %), l'automobile-a ronautique-autres mat riels de transport (19 %) et la communication-m dias- tudes de march  (18 %) (**tableau 16**). Ce dernier secteur est toutefois celui qui engendre le plus de recherches (26 %) de la part des jeunes professionnels sans emploi, lesquels s'int ressent  galement beaucoup au commerce (22 %).

Parmi ceux qui occupent d j   un emploi, l'industrie chimique-pharmaceutique-cosm tique suscite un int r t particulier.

Un certain pragmatisme semble  tre le fait des jeunes professionnels d j en emploi, qui s'orientent vers les secteurs qui recrutent le plus.

-Tableau 16-
Secteurs d'activit  recherch s selon la situation de recherche d'emploi (en %)

	Ensemble	En emploi	Sans emploi
Industrie, dont :			
Industrie chimique, pharmaceutique, cosm�tique	20	22	16
Automobile, a�ronautique, autres mat�riels de transport	19	21	15
Industrie agroalimentaire	16	16	17
Energie, eau, industrie extractive	16	16	16
Industrie �lectrique et �lectronique	11	12	11
Autres industries	11	11	12
Construction, BTP	20	21	18
Commerce de gros, d�tail, distribution, e-commerce	17	16	19
Services, dont :			
Communication, m�dias, �tudes de march�	18	15	26
Ing�nierie, R&D, recherche	16	17	16
Administration publique, syndicats, f�d�rations, chambres de commerce	13	11	18
Banque, assurance, immobilier	13	14	12
Sant�, action sociale	12	11	14
H�tellerie, restauration, loisirs, spectacles, culture	12	11	12
Activit�s informatiques, t�l�communications, t�l�phonie	11	10	12
Activit�s juridiques, comptables, conseil, consulting	11	10	12
Education, formation	9	8	12
Transports et logistique	9	10	7
Autres services divers aux entreprises	5	4	7

Base : Dipl m s Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi
Plusieurs r ponses possibles, total sup rieur   100 %

Source : Apec, 2013

Les jeunes professionnels sans emploi donnent plus volontiers leurs préférences aux petites structures, et sont deux fois moins nombreux, en proportion, à privilégier les entreprises de 1 000 salariés ou plus (**figure 20**). Ils sont aussi plus nombreux à ne pas exprimer de préférence. Le fait d'être en emploi apparaît aller de pair avec une sélectivité plus élevée.

- **LES JEUNES PROFESSIONNELS SANS EMPLOI, SURTOUT LES UNIVERSITAIRES ISSUS DES FORMATIONS GÉNÉRALISTES, ONT DES DURÉES DE RECHERCHE PLUS LONGUES** -

En moyenne, les diplômés de la promotion 2008 qui sont sans emploi sont en recherche depuis quatre mois de plus que leurs homologues en poste. On note que les Bac +5 ont des durées de recherche plus courtes que leurs promotionnaires. C'est aussi le cas des diplômés de technologie-industrie-ingénierie, d'informatique-télécommunications-multimédia, gestion-management et commercial-commerce international. *A contrario*, les diplômés en lettres-langues-LEA-documentation, économie ou droit ont des durées de recherche plus longues. ●

-UN OPTIMISME PLUS MESURÉ EN 2013-

Concernant l'issue de leur recherche d'emploi, la proportion de jeunes professionnels se déclarant optimistes (43 %) est nettement plus faible que dans l'enquête de 2009, un an après l'obtention de leur diplôme (52 %). Les difficultés vécues lors de leur arrivée sur le marché de l'emploi ont vraisemblablement tempéré leur optimisme.

À première vue, l'écart au regard de l'optimisme concernant la recherche d'emploi selon que l'on est ou non en emploi n'est pas considérable (3 points). Toutefois, on remarque que la part des très pessimistes est sensiblement plus importante parmi les diplômés sans emploi. Chez ces derniers, il semble y

-Figure 20-
Taille d'entreprise souhaitée par les diplômés en recherche d'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi

Source : Apec, 2013

avoir une frange de jeunes professionnels particulièrement inquiets quant à la possibilité de retrouver un emploi (**tableau 17**).

Les jeunes professionnels de 29-33 ans se montrent légèrement plus pessimistes que ceux âgés de 25 à 28 ans (59 % contre 56 % déclarent l'être). Ce pessimisme progresse également avec la durée de la recherche mais pas de manière très marquée (52 % parmi ceux qui sont en recherche depuis au plus an, 58 % au rang de ceux qui le sont depuis cinq ans ou moins).

Les diplômés de niveau Bac +3 se distinguent par un optimisme plus marqué. 52 % d'entre eux se déclarent effectivement optimistes, alors que la proportion correspondante oscille entre 40 % et 42 % pour les diplômés des autres niveaux. Le poids des formations professionnelles Bac +3 (licence professionnelle notamment) joue probablement encore dans cet état d'esprit.

Les diplômés se déclarant les plus fréquemment pessimistes sont issus des disciplines sciences politiques-fiscalité (81 %), droit (76 %), chimie-sciences de la vie (75 %), économie (73 %) et sport-éducatif-culturel (73 %) ; autant de disciplines qui bénéficient de peu de débouchés sur le marché de l'emploi. À l'opposé du spectre des réponses, on trouve informatique-télécommunications-multimédia (23 % de pessimistes) et physique-sciences de la terre (30 %).

Enfin, on remarque que parmi les jeunes professionnels en emploi, ceux titulaires d'un CDI se déclarent nettement plus optimistes (46 % d'entre eux) que leurs homologues en CDD (35 %), en intérim (31 %) ou en contrat de professionnalisation (25 %). •

- Tableau 17 -

Optimisme des jeunes professionnels par rapport à leur recherche d'emploi en fonction de leur situation (en %)

	Ensemble	En emploi	Sans emploi
Optimistes, dont :	43	43	40
Très optimistes	6	5	7
Plutôt optimistes	37	38	33
Pessimistes, dont :	57	57	60
Plutôt pessimiste	43	48	36
Très pessimiste	14	9	24
Total	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi



-4-

- LE DÉBUT DE LA CARRIÈRE : ÉVOLUTIONS VÉCUES AU COURS DES CINQ PREMIÈRES ANNÉES DE VIE PROFESSIONNELLE-

36
45

Parcours professionnel de la promotion 2008
De l'emploi précédent à l'emploi actuel

La situation professionnelle des diplômés de la promotion 2008 au moment de l'enquête représente le point le plus récent d'un parcours constitué d'un ensemble de situations qui se sont succédé depuis l'obtention de leur diplôme. Ainsi, afin de saisir la nature des disparités observées dans les situations d'emploi de ces jeunes professionnels, il apparaît nécessaire d'étudier leur parcours professionnel au cours des cinq premières années suivant l'obtention de leur diplôme.

- PARCOURS PROFESSIONNEL DE LA PROMOTION 2008 -

- Tableau 18 -

Temps cumulé passé en recherche d'emploi depuis l'obtention du dernier diplôme, selon la situation professionnelle (en %)

	Ensemble	En emploi	Sans emploi
1 mois ou moins	25	29	1
2 mois ou moins	38	44	4
4 mois ou moins	52	59	16
6 mois ou moins	63	70	24
12 mois ou moins	82	88	50
24 mois ou moins	96	98	84
Total	100	100	100
Médiane (en mois)	4,0	3,0	13,0
Moyenne (en mois)	7,0	5,4	15,5

Source : Apec, 2013

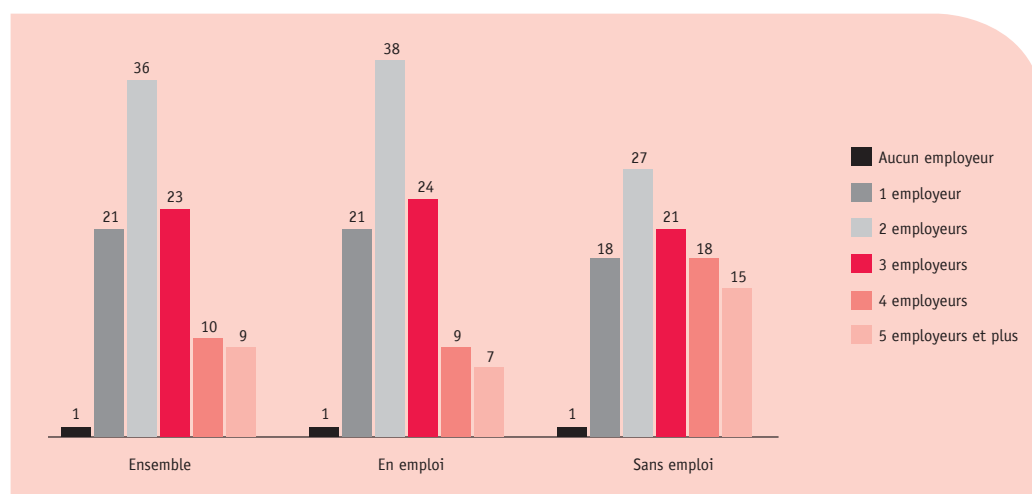
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en recherche d'emploi

- DES PARCOURS DIFFÉRENCIÉS

Les jeunes professionnels de la promotion 2008 ont alterné, au cours de ces cinq dernières années, situations d'emploi et de recherche d'emploi. En moyenne, depuis leur entrée sur le marché de l'emploi, ils ont occupé 2,6 emplois et cumulé 7 mois de recherche. 83 % ont déjà occupé au moins un emploi stable en CDI (figure 21, figure 22, tableau 18).

- Figure 21 -

Nombre d'employeurs différents depuis l'obtention du dernier diplôme, selon la situation professionnelle (en %)

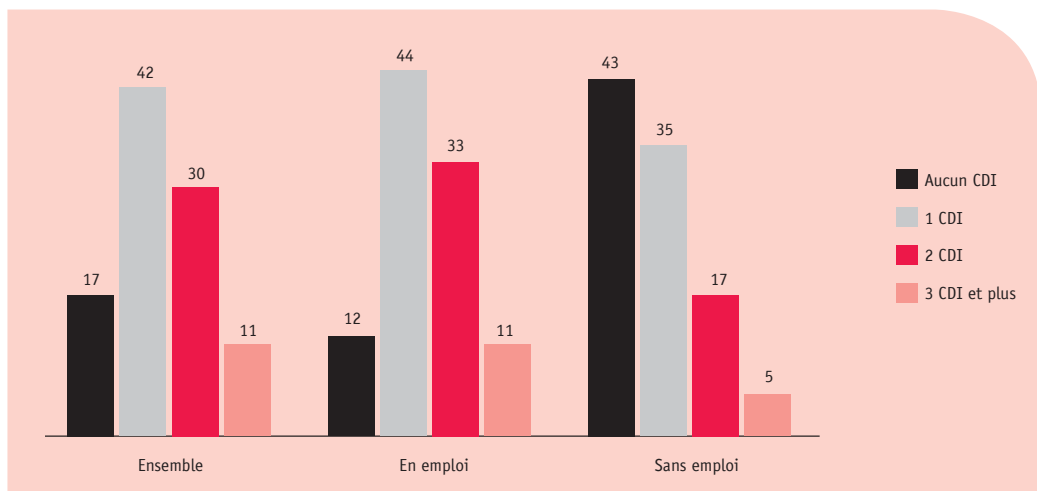


Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

– Figure 22–

Nombre de CDI différents depuis l'obtention du dernier diplôme, selon la situation professionnelle (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

Davantage de stabilité aux niveaux de diplôme plus élevés

Les diplômés de niveau Bac +3 ont multiplié les employeurs (3,3 en moyenne). Plus d'un tiers a eu plus de 4 employeurs depuis l'obtention du diplôme. Les diplômés de niveau Bac +4 et plus ont connu en moyenne moins d'employeurs : 2,9 pour les Bac +4, 2,4 employeurs pour les Bac +5 et 2,3 pour les Bac +6 et plus. En revanche ils ont été plus souvent en CDI que les Bac +3 : plus de 82 %, contre 78 % des Bac +3 (figure 23, figure 24).

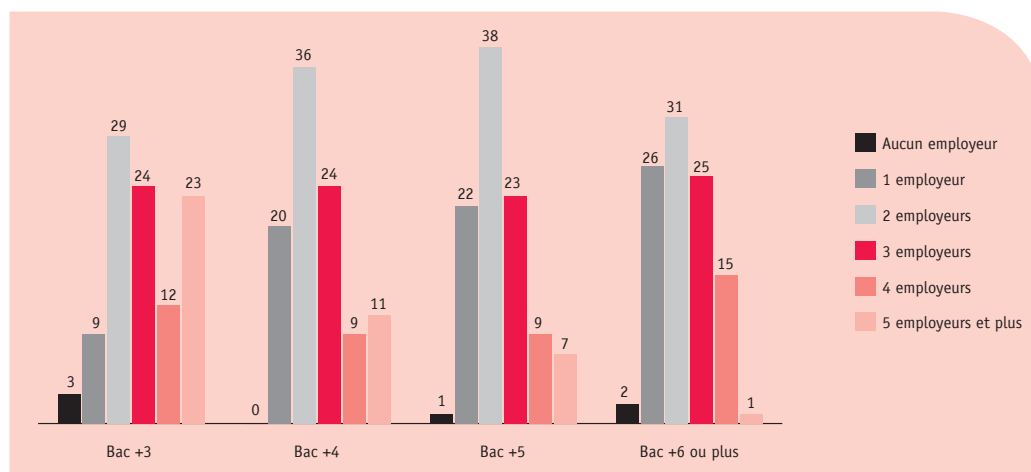
Ainsi, selon le niveau de diplôme, les jeunes professionnels connaissent des parcours d'insertion diffé-

rents. Les diplômés de niveau Bac +3 cumulent des emplois de courte durée alors que les diplômés de niveau Bac +4 et Bac +5 sont engagés dans des emplois plus stables. Aussi la durée de recherche cumulée sur la période étudiée est plus longue pour les Bac +3 : deux tiers des Bac +4 et plus ont cumulé moins de 6 mois de période de recherche contre 56 % des Bac +3 (tableau 19).

À noter que les diplômés de niveau Bac +6 et plus, par la nature des emplois qu'ils occupent – parmi lesquels les emplois publics sont très présents – ont été moins souvent en CDI que les Bac +4 et 5 : 20 % n'ont jamais été en CDI, contre 18 % des Bac +4 et 15 % des Bac +5.

-Figure 23-

Nombre d'employeurs différents depuis l'obtention du dernier diplôme, selon le niveau de diplôme (en %)

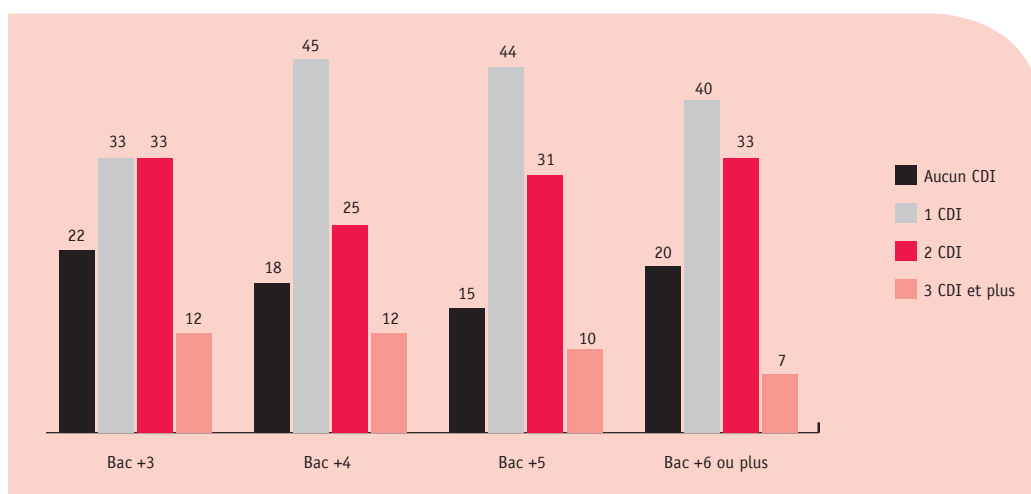


Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

-Figure 24-

Nombre de CDI différents depuis l'obtention du dernier diplôme, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

-Tableau 19-

Temps cumulé passé en recherche d'emploi depuis l'obtention du dernier diplôme selon le niveau de diplôme (en %)

	Ensemble	Bac +3	Bac +4	Bac +5	Bac +6 ou plus
1 mois ou moins	25	22	21	27	26
2 mois ou moins	38	31	40	39	39
4 mois ou moins	52	47	60	51	51
6 mois ou moins	63	56	70	63	59
12 mois ou moins	82	76	86	83	77
24 mois ou moins	96	93	97	96	95
Total	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

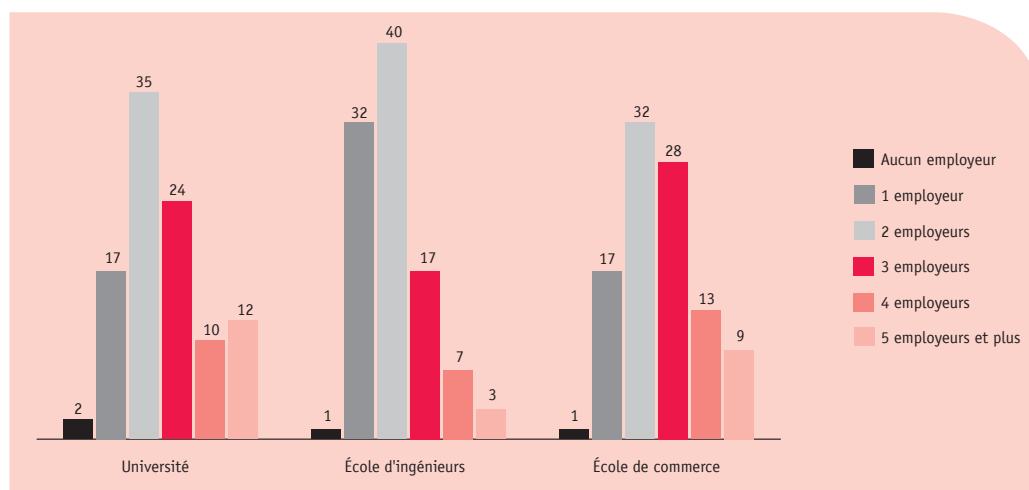
Les diplômés d'écoles d'ingénieurs sont ceux qui connaissent le parcours le plus stable. 73 % ont eu un ou deux employeurs, et 91 % ont déjà été en CDI depuis l'obtention de leur diplôme. Pour près des trois quarts, la durée de recherche cumulée sur la période n'a pas excédé 6 mois (**figure 25, figure 26, tableau 20**).

Les diplômés de l'Université ont cumulé des emplois de courte durée : 46 % ont eu trois employeurs et

plus et 22 % n'ont jamais été en CDI. Ainsi pour près d'un quart d'entre eux, la durée de recherche sur la période excède un an.

De même, la moitié des diplômés d'école de commerce ont eu trois employeurs et plus. Cependant il ne s'agit pas des mêmes emplois que ceux occupés par les universitaires. En effet, 89 % ont déjà été en CDI, soit 11 points de plus que les universitaires (78 %).

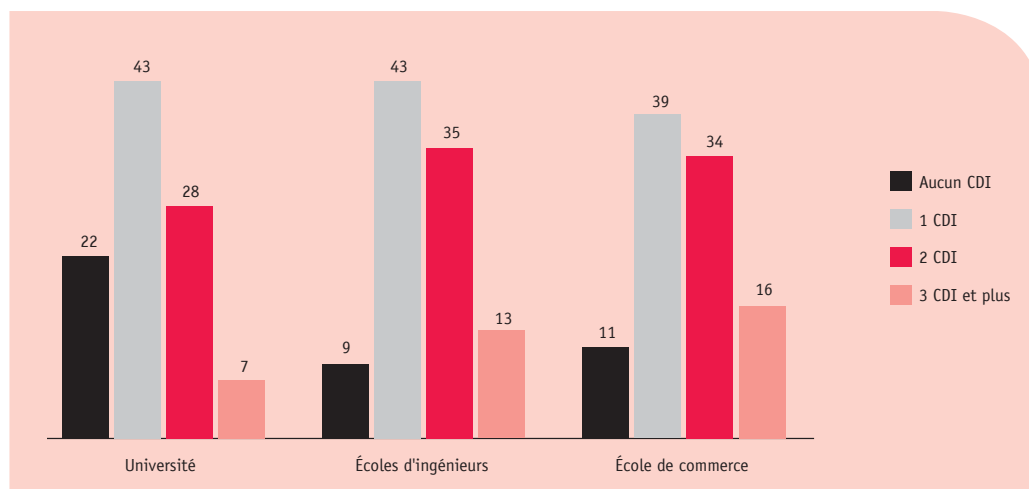
- Figure 25 -
Nombre d'employeurs différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la nature de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

- Figure 26 -
Nombre de CDI différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la nature de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

-Tableau 20-

Temps cumulé passé en recherche d'emploi depuis l'obtention du dernier diplôme selon la nature de diplôme (en %)

	Ensemble	Université	École d'ingénieurs	École de commerce
1 mois ou moins	25	21	34	25
2 mois ou moins	38	32	48	43
4 mois ou moins	52	46	61	60
6 mois ou moins	63	57	73	67
12 mois ou moins	82	78	89	84
24 mois ou moins	96	95	98	97
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

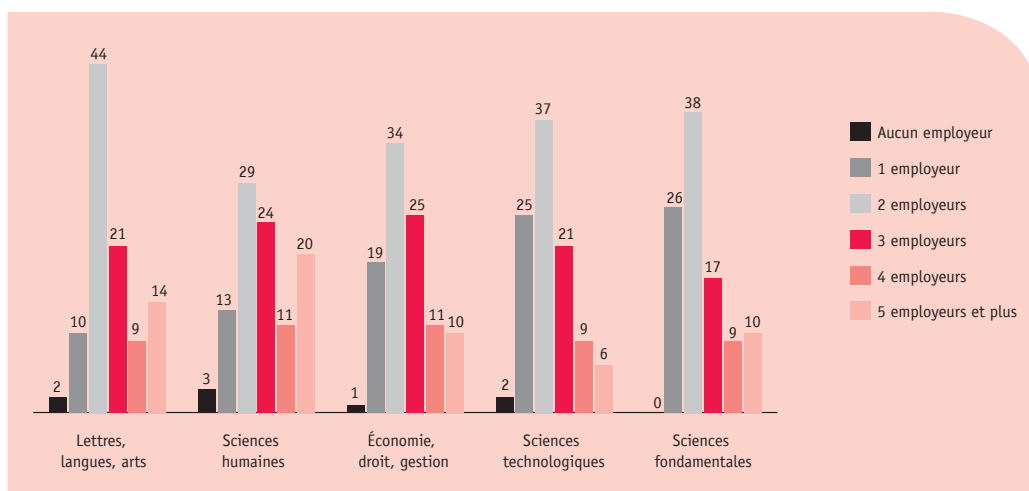
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Pour les diplômés des disciplines scientifiques, le début de carrière est plus serein

Les diplômés de sciences fondamentales et technologiques sont surreprésentés parmi ceux encore dans leur premier emploi. On note que 6 sur 10 d'entre eux n'ont connu qu'un ou deux employeurs. À l'opposé, les diplômés de sciences humaines et de lettres-langues-arts ont cumulé les emplois : respectivement 20 % et 14 % ont eu plus de 5 employeurs. Ces disciplines sont également celles où l'on trouve la proportion la plus forte de jeunes professionnels n'ayant jamais été en CDI : 42 % et 26 % (figure 27, figure 28).

-Figure 27-

Nombre d'employeurs différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la discipline de formation (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

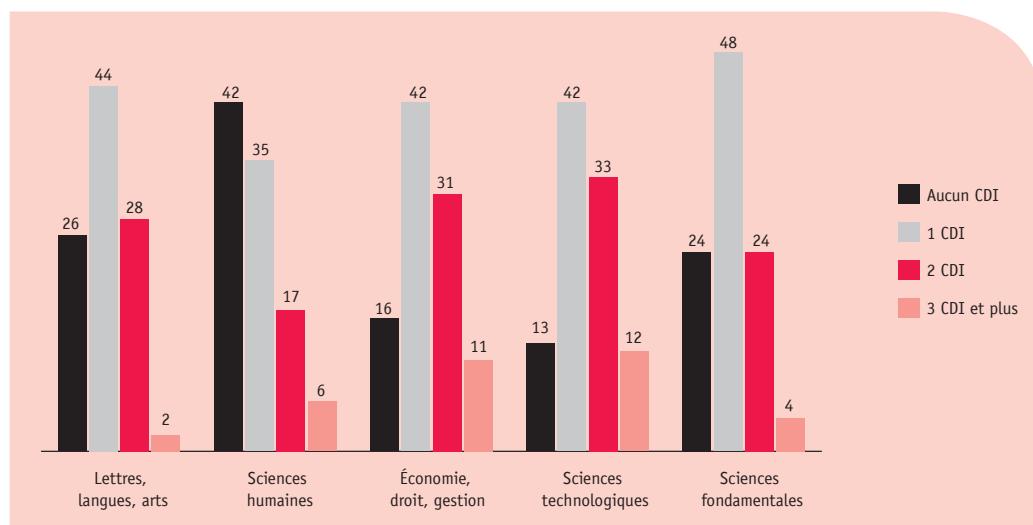
Source : Apec, 2013

Inversement, les diplômés en sciences technologiques et économie-droit-gestion sont ceux qui ont occupé les emplois les plus stables. Plus de 8 diplômés sur 10 ont en effet déjà obtenu un CDI au cours de la période étudiée. Aussi enregistrent-ils la durée cumu-

lée de recherche d'emploi la plus courte : 6 mois en moyenne, contre 9 mois pour les diplômés de sciences humaines et lettres-langues-arts et 10 mois pour les diplômés de sciences fondamentales (**tableau 21**).

– Figure 28 –

Nombre de CDI différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la discipline de formation (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

– Tableau 21 –

Temps cumulé passé en recherche d'emploi selon la discipline de formation (en %)

	Économie, droit, gestion	Lettres, langues, arts	Sciences humaines	Sciences technologiques	Sciences fondamentales
1 mois ou moins	26	9	15	30	17
2 mois ou moins	40	20	21	44	26
4 mois ou moins	54	39	43	57	42
6 mois ou moins	63	58	53	68	51
12 mois ou moins	83	77	73	84	68
24 mois ou moins	96	94	95	96	91
Total	100	100	100	100	100
Médiane (en mois)	4	6	6	3	6
Moyenne (en mois)	6,8	9,1	8,8	6,2	10,0

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

DES TRAJECTOIRES CONTRASTÉES

Depuis l'obtention de leur diplôme, les diplômés de la promotion 2008 ont connu une série de situations successives dont l'ensemble constitue le processus d'insertion propre à chacun. Il est cependant possible de trouver des ressemblances et constituer une typologie de trajectoire d'insertion.

L'insertion précoce

Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, 22 % des jeunes professionnels sont dans leur premier emploi. Pour eux, l'insertion a été rapide et la recherche d'emploi brève. En effet, dans la moitié des cas l'emploi a été trouvé en moins d'un mois. Dans la majorité des cas ils ont obtenu un emploi cadre (81 %), en CDI, soit immédiatement (38 %), soit à l'issue d'un contrat temporaire (CDD ou stage). Les ingénieurs, les jeunes travaillant dans des fonctions techniques, dans l'industrie et dans des entreprises de plus grande taille, sont largement surreprésentés dans cette catégorie.

La difficile intégration

La part des jeunes professionnels n'ayant jamais été en emploi sur la période est très marginale. 16 % des jeunes professionnels sont sans emploi au moment de l'interrogation. Depuis l'obtention de leur diplôme, ils ont alterné les emplois précaires de courte durée et les périodes de recherche. En moyenne, ils ont eu 3,2 employeurs. Un tiers a eu 4 employeurs et plus. Ils ont passé en moyenne 15,5 mois à rechercher un emploi, soit un quart de la période. Pour la moitié, la durée a excédé 13 mois, et plus de deux ans pour 16 % d'entre eux.

L'instabilité chronique

14 % des jeunes professionnels sont en emploi précaire (CDD ou intérim). En comparaison avec la catégorie précédente, les emplois occupés sont de plus longue durée et la recherche plus courte. En effet, s'ils ont eu, en moyenne, le même nombre d'employeurs que les jeunes professionnels sans emploi, leur durée cumulée de recherche d'emploi est plus courte : 9 mois en moyenne (**figure 29, tableau 22**).

Cette catégorie est représentée par des diplômés de formation généralistes : universitaires, de niveau Bac +3 et Bac +4, majoritairement issus de cursus en sciences humaines ou lettres-langues-arts.

L'insertion progressive

Trois quarts des jeunes professionnels occupant actuellement un emploi stable en CDI ne sont plus dans leur premier emploi. Ils ont eu moins d'employeurs en moyenne : 2,4 contre 3,3 pour les jeunes professionnels en CDD et 4,3 pour ceux en intérim. Les trois quarts ont eu une durée de recherche cumulée inférieure à 6 mois. Ils occupent leur emploi actuel depuis près de 2 ans en moyenne.

52 % des jeunes professionnels en CDI ont déjà conclu au moins un CDI avant le CDI actuel. La part monte à 60 % si l'on ne prend en considération que les jeunes professionnels en emploi dans un emploi suivant. Aussi, contrairement à la catégorie précédente enfermée dans des contrats précaires, celle-ci additionne les emplois stables. ●

- Figure 29 -

Nombre d'employeurs différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la nature du contrat de travail actuel (en %)

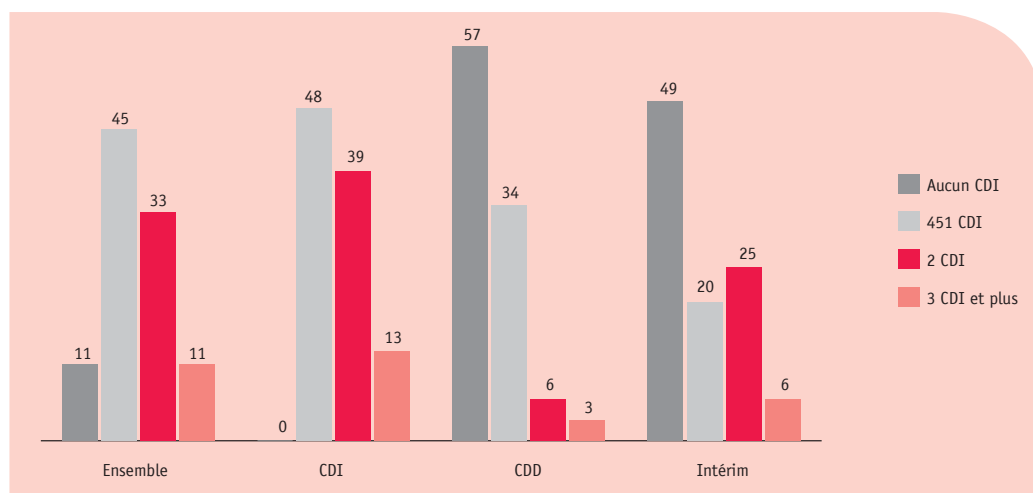


Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

- Figure 30 -

Nombre de CDI différents depuis l'obtention du dernier diplôme selon la nature du contrat de travail actuel (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

-Tableau 22-

Temps cumulé passé en recherche d'emploi selon la nature du contrat de travail (en %)

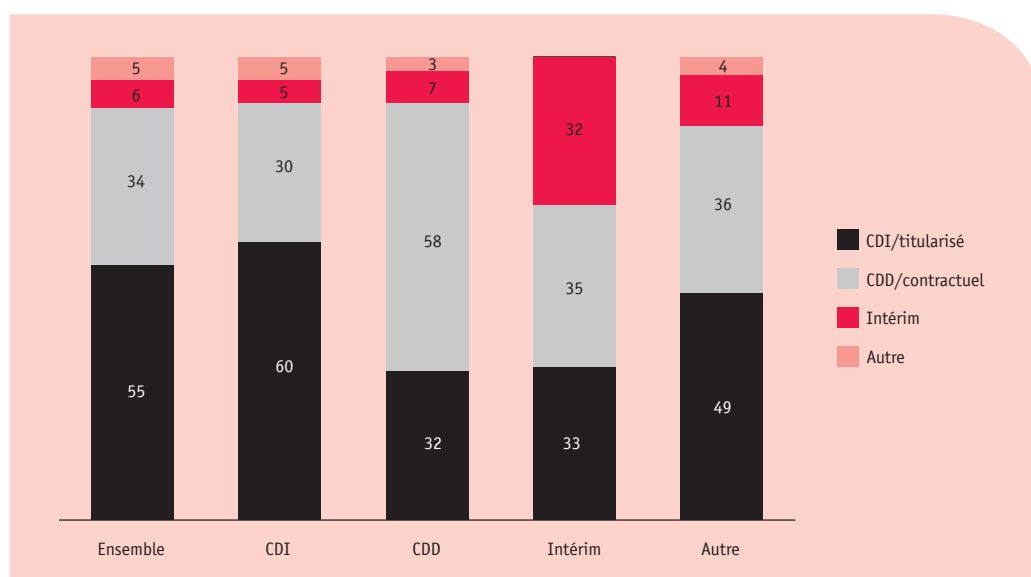
	Ensemble	CDI	CDD	Intérim
1 mois ou moins	31	34	8	2
2 mois ou moins	46	50	17	23
4 mois ou moins	60	64	32	35
6 mois ou moins	71	75	47	40
12 mois ou moins	88	81	76	66
24 mois ou moins	90	88	96	100
Total	100	100	100	100
Médiane (en mois)	3	2	8	10
Moyenne (en mois)	5,4	4,7	9,1	9,4

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

-Figure 31-

Nature du contrat de l'emploi précédent des jeunes professionnels en emploi, selon le contrat de travail actuel (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

- DE L'EMPLOI PRÉCÉDENT À L'EMPLOI ACTUEL -

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI PRÉCÉDENT

Continuité dans les fonctions et secteurs occupés

Pour les jeunes diplômés ayant occupé plus d'un emploi, on observe une certaine stabilité dans la répartition par fonction et secteur entre l'emploi actuel et l'emploi précédent. Cette stabilité tient au fait que la majorité des jeunes diplômés demeurent dans les mêmes grandes familles de fonction et de secteur. Cependant, les fonctions gestion-finance-administration et direction d'entreprise sont légèrement surreprésentées dans l'emploi actuel alors que santé-social-culture et services techniques y sont sous-représentées (figure 32).

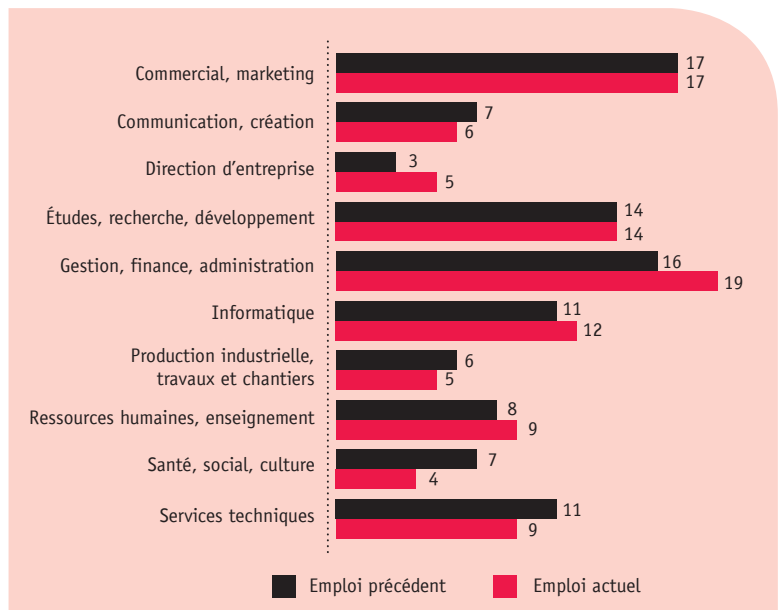
La taille de l'entreprise marque une nette différence entre l'emploi actuel et l'emploi précédent

En effet, 37 % des jeunes professionnels travaillent actuellement dans une entreprise de plus de 1 000 salariés. Ils n'étaient que 30 % dans l'emploi précédent. Inversement, alors qu'ils sont 32 % à être dans une entreprise de moins de 100 salariés, ils étaient 40 % pour l'emploi précédent. Les premières expériences professionnelles ont donc plutôt tendance à se dérouler dans des entreprises plus petites (figure 33), que les jeunes professionnels pourront quitter par la suite pour aller chercher des conditions d'emploi plus avantageuses dans des structures plus grandes⁴.

À noter que ceux qui ont débuté leur carrière professionnelle dans une grande entreprise demeurent souvent dans leur premier emploi.

4. Cf. « Les diplômés en emploi », en particulier Figure 13.

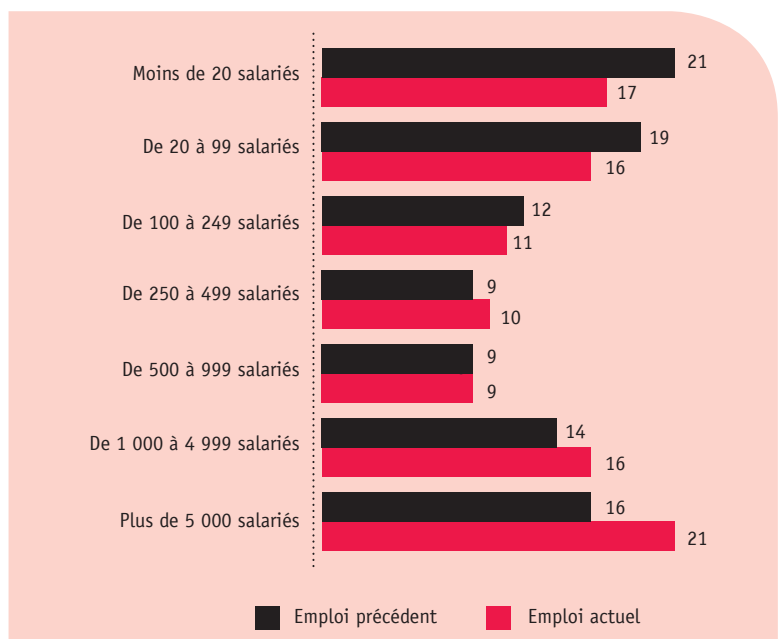
- Figure 32 -
Fonction occupée dans l'emploi précédent et dans l'emploi actuel (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

Source : Apec, 2013

- Figure 33 -
Taille de l'entreprise employeuse dans l'emploi précédent et dans l'emploi actuel (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

Source : Apec, 2013

– UNE NETTE AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'EMPLOI

Les conditions d'emploi s'améliorent nettement entre l'emploi précédent et l'emploi actuel. 82 % des jeunes professionnels en emploi ayant connu une mobilité sont, dans leur emploi actuel, en CDI, et 69 % y ont un statut de cadre. Dans l'emploi précédent ils étaient 54 % en CDI et 52 % à être cadre.

Si l'on observe une nette amélioration des conditions d'emploi pour tous les niveaux de diplôme, l'amélioration est d'autant plus importante que le niveau de diplôme est élevé. En effet, la part de CDI augmente de plus de 30 points pour les Bac +5 et plus, contre 14 points pour les Bac +4 et 30 points pour les Bac +3.

Les Bac +4 sont rattrapés par les Bac+3 et dépassés par les Bac +5 et plus

Pour les Bac +4, dont le taux de CDI dans l'emploi précédent était supérieur à l'ensemble, non seulement cette augmentation est moindre (+14 points) mais le taux de CDI dans l'emploi actuel est inférieur à l'ensemble (78 % contre 82 %). Il en est de même pour le statut de cadre : dans l'emploi précédent, ils étaient bien plus fréquemment cadres que les Bac +3 (39 % contre 13 %). Ils sont aujourd'hui 50 %, contre 52 % pour les Bac +3. Ainsi, alors qu'ils bénéficiaient de meilleurs conditions d'emploi, ils ont été rattrapés par les Bac +3 et dépassés par les Bac +5 et plus (**tableau 23, tableau 24**).

– Tableau 23–

Type de contrat de travail dans l'emploi précédent et l'emploi actuel, selon le niveau de diplôme (en %)

	Ensemble		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel
CDI / titularisé	54	82	47	77	64	78	54	85	55	86
CDD / contractuel	34	14	41	12	29	16	34	14	31	10
Intérim	7	3	9	7	6	4	7	1	5	4
Autre	5	1	3	4	1	2	5	-	9	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

– Tableau 24–

Statut dans l'emploi précédent et l'emploi actuel, selon le niveau de diplôme (en %)

	Ensemble		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel
Cadre	52	69	13	31	39	50	60	78	85	95
Agent de maîtrise	17	16	25	32	16	24	17	12	7	3
Employé	31	15	62	37	45	26	23	10	8	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

Une amélioration plus marquée pour les universitaires

Si les diplômés d'écoles d'ingénieurs et de commerce enregistrent un taux d'emploi en CDI plus élevé que l'ensemble, ce sont les diplômés de l'Université qui montrent l'amélioration la plus nette de ce point de vue : augmentation de près de 30 points du taux de CDI entre l'emploi précédent et l'emploi actuel (contre +22 points pour les diplômés des écoles d'ingénieurs et +23 points pour ceux des écoles de commerce) (**tableau 25**).

Si l'on observe un léger rattrapage des universitaires concernant la nature du contrat de travail, il n'en va pas de même pour le statut dans l'emploi. En effet, quelle que soit la nature de la formation, on constate une augmentation de la proportion de cadres d'environ 17 points entre l'emploi précédent et l'emploi actuel. Seuls les ingénieurs enregistrent une augmentation plus faible (+10 points) due à un effet de seuil : ils sont 95 % à être cadre dans leur emploi actuel, soit 20 points de plus que les diplômés d'écoles de commerce et 35 points de plus que les universitaires (**tableau 26**).

– Tableau 25 –

Type de contrat de travail dans l'emploi précédent et l'emploi actuel, selon la nature de diplôme (en %)

	Ensemble		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel
CDI / titularisé	54	82	48	77	69	91	67	90
CDD / contractuel	34	14	41	18	21	8	22	8
Intérim	7	3	8	4	4	1	6	2
Autre	5	1	3	1	6	-	5	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

– Tableau 26 –

Type de contrat de travail dans l'emploi précédent et l'emploi actuel, selon la nature de diplôme (en %)

	Ensemble		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel	Emploi précédent	Emploi actuel
Cadre	52	69	42	60	85	95	59	76
Agent de maîtrise	17	16	19	18	7	4	19	13
Employé	31	15	39	22	8	1	22	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi n'étant plus dans leur premier emploi

Entre l'emploi précédent et l'emploi actuel, on observe une amélioration générale des conditions d'emploi quels que soient la nature et le niveau de diplôme. Bien que les plus diplômés issus d'écoles d'ingénieurs et de commerce conservent leur avantage, l'écart se réduit avec les universitaires et les Bac +3.

Les jeunes professionnels restés dans leur premier emploi bénéficient de conditions plus favorable

Les conditions d'emploi des jeunes professionnels dans leur premier emploi sont nettement meilleures que celle des jeunes professionnels dans l'emploi suivant. Ainsi 96 % des jeunes professionnels en emploi dans leur premier emploi sont en CDI contre 82 % pour les jeunes professionnels dans un emploi suivant. De même, ils sont 81 % à être cadre (contre 69 %) et 83 % ont une rémunération supérieure à 30 000 euros par an (contre 71 %).

Des écarts accentués chez les moins diplômés...

L'écart entre les conditions d'emploi des jeunes professionnels dans leur premier emploi et dans le suivant est nettement plus élevé pour les moins diplômés d'entre eux. 97 % des Bac +3 dans leur premier emploi sont en CDI contre 77 % des Bac +3 dans un emploi suivant, soit un écart de 20 points. Cet écart est de l'ordre de 14 points pour les Bac +4 et Bac +6 et de 11 points pour les Bac +5 (**tableau 27**).

Il en va de même pour le statut de cadre : l'écart est de 14 points pour les Bac +3, 11 points pour les Bac +4 et Bac +5, 5 point pour les Bac +6. Enfin, la rémunération médiane est également à l'avantage des diplômés dans leur premier emploi. L'écart global en leur faveur est de 3 000 euros. Il se creuse jusqu'à 6 000 euros pour les diplômés de niveau Bac +4, voir 8 000 pour les Bac +6 et plus (**tableau 28, tableau 29**).

- Tableau 27 -

Type de contrat de travail selon le type d'emploi et le niveau de diplôme (en %)

	Ensemble		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
CDI / titularisé	96	82	97	77	92	78	96	85	100	86
CDD / contractuel	4	14	-	12	8	16	4	14	-	10
Intérim	-	3	-	7	-	4	-	1	-	4
Autre	-	1	3	4	-	2	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

- Tableau 28 -

Statut dans l'emploi selon le type d'emploi et le niveau de diplôme (en %)

	Ensemble		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Cadre	81	69	45	31	61	50	89	78	100	95
Agent de maîtrise	12	16	34	32	24	24	7	12	-	3
Employé	7	15	21	37	15	26	4	10	-	2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

- Tableau 29 -
Rémunération brute annuelle selon le type d'emploi et le niveau de diplôme (en euros)

	Ensemble		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Moyenne	39 000	35 600	28 500	29 000	35 800	29 700	40 200	37 600	48 500	42 500
Médiane	38 000	35 000	28 000	28 000	37 000	31 000	39 800	36 300	48 000	40 000

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

... ainsi que chez les universitaires

Concernant la nature du contrat, l'écart entre le taux de CDI des universitaires en emploi dans leur premier emploi et de ceux dans un emploi suivant est de 15 points ; 8 points pour les diplômés des écoles d'ingénieurs ; 9 points pour ceux des écoles de commerce et de management (tableau 30).

Pour le statut de cadre, l'écart est de 16 points pour les universitaires, 2 points pour les ingénieurs et 15 points pour les diplômés d'école de commerce (tableau 31).

Enfin, en termes de rémunération, l'écart entre la rémunération médiane des jeunes professionnels dans leur premier emploi et dans un emploi suivant est de 5 000 euros pour les universitaires, 4 200 pour les diplômés d'école de commerce, et elle est nulle pour les ingénieurs (tableau 32).

- Tableau 30 -
Type de contrat de travail selon le type d'emploi et la nature du diplôme (en %)

	Ensemble		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
CDI / titularisé	96	82	92	77	99	91	99	90
CDD / contractuel	4	14	8	18	1	8	1	8
Intérim	-	3	-	4	-	1	-	2
Autre	-	1	-	1	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

- Tableau 31 -
Statut dans l'emploi selon le type d'emploi et la nature du diplôme (en %)

	Ensemble		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Cadre	81	69	76	60	97	95	91	76
Agent de maîtrise	12	16	14	18	3	4	8	13
Employé	7	15	10	22	-	1	1	11
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

- Tableau 32 -

Rémunération brute annuelle selon le type d'emploi et la nature du diplôme (en euros)

	Ensemble		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Moyenne	40 000	36 300	36 200	32 700	41 500	40 200	44 900	40 100
Médiane	38 400	35 000	36 000	31 000	40 000	40 000	43 200	39 000

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

LA MOBILITÉ INTERNE DES JEUNES PROFESSIONNELS EN EMPLOI DANS LEUR PREMIER EMPLOI

Les jeunes professionnels en emploi dans leur premier emploi sont 88 % à déclarer que leur rémunération a augmenté depuis leur entrée dans l'entreprise et 69 % que leurs responsabilités ont évolué (contre 54 % et 46 % pour les jeunes professionnels en emploi dans un emploi suivant) (**figure 34**). Ce décalage s'explique par l'ancienneté dans l'entreprise. En effet, alors que les jeunes professionnels dans leur premier emploi occupent leur poste en moyenne depuis plus de 4 ans (52,8 mois), ceux dans un emploi suivant occupent le leur en moyenne depuis moins de 2 ans (22,7 mois).

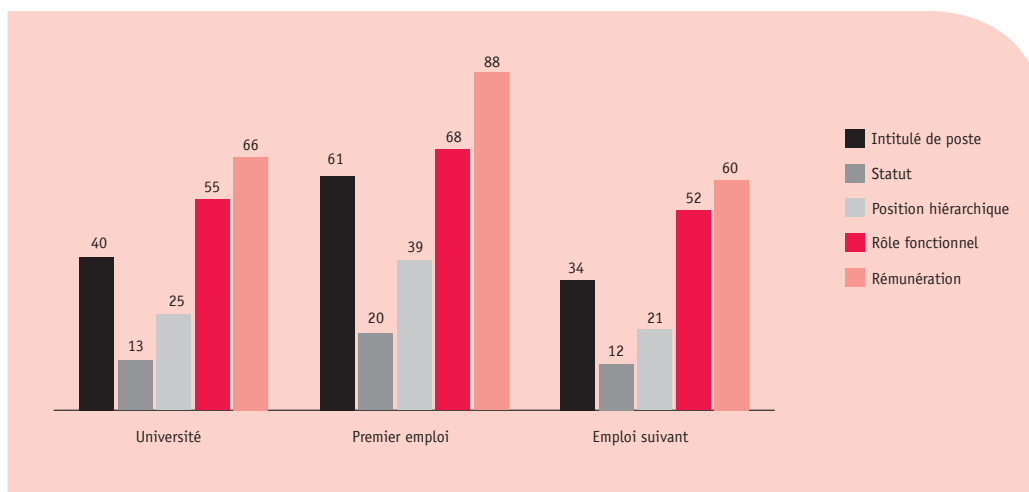
Les Bac +3 ont connu le plus d'évolutions dans leur carrière

Hormis en ce qui concerne la rémunération, les diplômés de niveau Bac +3 sont ceux qui ont le plus évolué au sein de l'entreprise. C'est dans cette catégorie que la mobilité interne, les changements de statut, les évolutions hiérarchiques et fonctionnelles sont les plus fréquents

À l'inverse, les niveaux de diplôme les plus élevés sont ceux qui ont connu le moins de changements depuis l'entrée en poste. En effet, les entreprises disposent de leviers plus restreints pour les diplômés de niveau Bac +5 et plus, qui sont plus souvent embauchés directement en CDI et au statut de cadre. Pour eux, les changements professionnels passent princi-

- Figure 34 -

Changements vécus depuis l'entrée dans l'entreprise, selon le type d'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

palement par une augmentation de la rémunération (plus de 9 diplômés Bac +5 et plus ont vu évoluer leur rémunération) ou par un élargissement des responsabilités. À noter que les opportunités de mobilité interne sont intrinsèquement liées à la taille de l'entreprise dans laquelle ils sont en poste.

Les jeunes professionnels de niveau Bac +4 ont connu des évolutions de carrière bien plus lentes (figure 35).

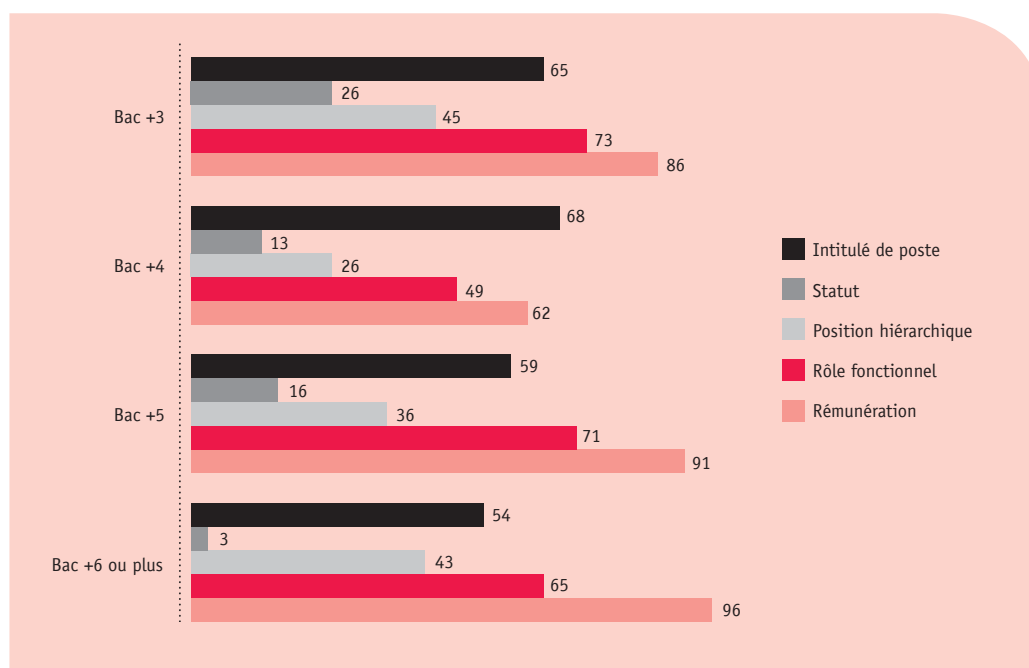
Les diplômés des écoles d'ingénieurs ont les marges d'évolution les plus étroites

Ils ont connu le moins de changements au sein de l'entreprise depuis leur prise de poste. Embauchés dans des postes fortement qualifiés ou d'encadrement, les mieux rémunérés, leur marge d'évolution dans l'entreprise est restreinte.

Les diplômés d'école de commerce et de management sont ceux qui ont le mieux profité de la mobilité interne. C'est pour cette catégorie que les évolutions de carrière ont été les plus fortes depuis l'entrée dans l'entreprise.

Les diplômés de l'Université ont évolué dans les mêmes proportions que ceux des écoles de commerce et de management. Néanmoins, au sein de cette catégorie on retrouve de grandes disparités avec les Bac +6 et plus, dont les changements déclarés concernent la position hiérarchique et la rémunération ; les Bac +5 dont les évolutions ont été surtout fonctionnelles et financière ; les Bac +4 dont les évolutions fonctionnelles, hiérarchiques et financières sont moins importantes ; et les Bac +3 dont l'évolution de carrière a été forte depuis l'entrée en poste (figure 36).

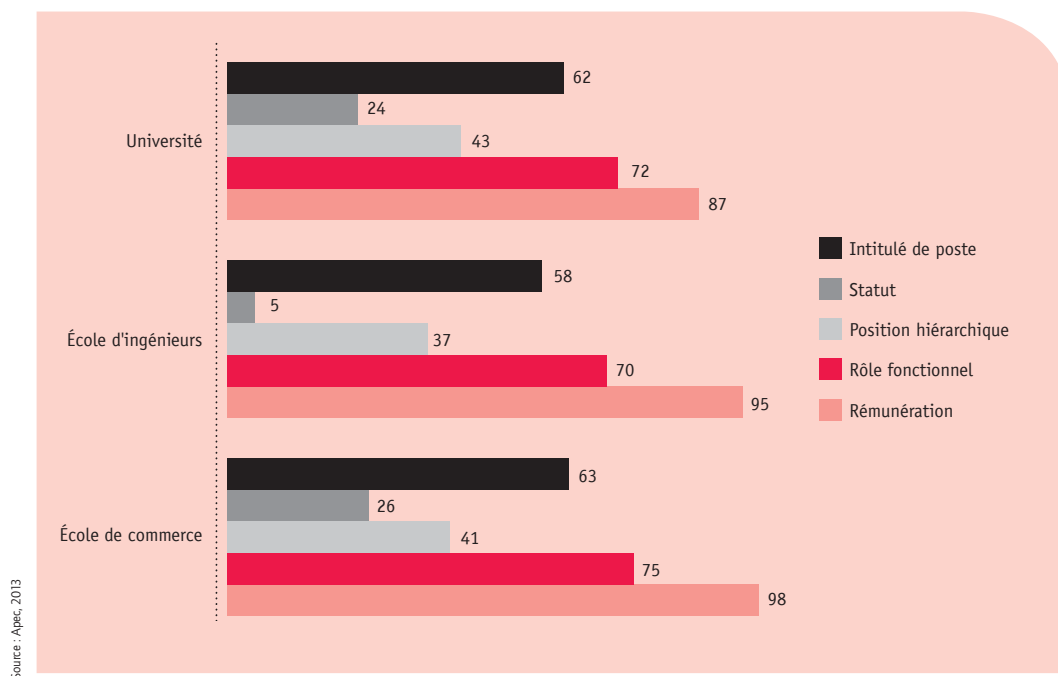
– Figure 35 –
Changements depuis l'entrée dans l'entreprise, selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi dans leur premier emploi

Source : Apec, 2013

– Figure 36 –
Changements depuis l'entrée dans l'entreprise, selon la nature du diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi dans leur premier emploi

Dans l'emploi actuel, la satisfaction est générale

Malgré les différences significatives en termes de conditions d'emploi entre les jeunes professionnels dans leur premier emploi et ceux dans un emploi

suivant, le taux de satisfaction dans l'emploi actuel est très proche pour les deux catégories : presque 8 sur 10. De même, qu'ils soient dans leur premier emploi ou dans le suivant, 69 % ont le sentiment de s'être rapprochés de leur projet professionnel (**tableau 33**).

Les Bac +3 et Bac +4 en emploi dans leur premier emploi sont plus satisfaits que ceux qui sont dans un emploi suivant, alors que les Bac +5 et plus sont plus satisfaits quand ils sont dans un emploi suivant. Ceci s'explique par le fait que la mobilité interne est particulièrement rentable pour les jeunes professionnels les moins diplômés. Ainsi, trois quarts des Bac +3 et Bac +4 dans leur premier emploi déclarent s'être rapprochés de leur projet professionnel alors qu'ils ne sont que 63 % des Bac +3 et 57 % des Bac +4 dans un emploi suivant (**tableau 34**).

Malgré des données objectives montrant de meilleures conditions d'emploi pour les diplômés d'école de commerce et de management dans leur premier emploi, le taux de satisfaction de ceux en emploi dans un emploi suivant est supérieur : 79 % contre 71 % (**tableau 35**).

– Tableau 33 –
Appréciation de l'emploi actuel selon le type d'emploi (en %)

	Satisfait de l'emploi occupé		L'emploi correspond au projet professionnel	
	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Oui, dont :	78	77	68	69
Tout à fait	16	18	14	18
Plutôt	62	59	54	51
Non, dont :	22	23	32	31
Plutôt pas	17	18	25	24
Pas du tout	5	5	7	7
Total	100	100	100	100

Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

– Tableau 34–

Appréciation de l'emploi actuel selon le type d'emploi et le niveau de diplôme (en %)

		Bac +3		Bac +4		Bac +5		Bac +6 ou plus	
		Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Satisfait de l'emploi occupé	Très ou plutôt satisfait	79	72	76	66	79	81	77	81
	Plutôt pas ou pas du tout satisfait	21	28	24	34	21	19	23	19
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100
L'emploi correspond au projet professionnel	Oui (tout à fait ou assez)	74	64	73	57	66	72	74	79
	Non (pas tellement ou pas du tout)	26	36	27	43	34	28	26	21
	Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

– Tableau 35–

Appréciation de l'emploi actuel selon le type d'emploi et la nature du diplôme (en %)

		Université		École d'ingénieurs		École de commerce	
		Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant	Premier emploi	Emploi suivant
Satisfait de l'emploi occupé	Très ou plutôt satisfait	81	75	86	82	71	79
	Plutôt pas ou pas du tout satisfait	19	25	14	18	29	21
	Total	100	100	100	100	100	100
L'emploi correspond au projet professionnel	Oui (tout à fait ou assez)	72	69	70	74	72	65
	Non (pas tellement ou pas du tout)	28	31	30	26	28	35
	Total	100	100	100	100	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

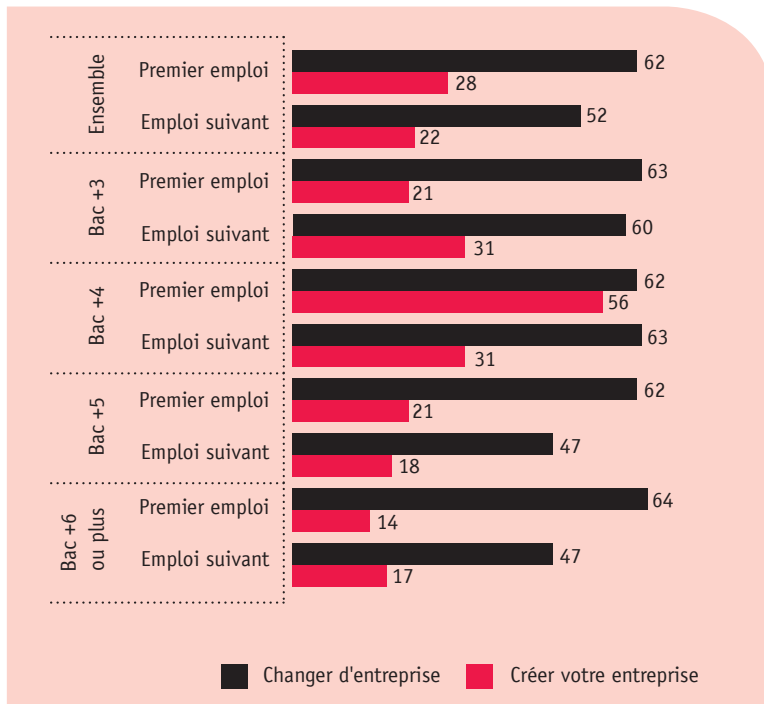
Source : Apec, 2013

Pour les jeunes professionnels les plus diplômés, avoir occupé un emploi précédent permet de se rapprocher de leurs objectifs professionnels. On suppose ainsi que pour cette catégorie, la construction de la carrière professionnelle désirée passe par une succession d'expériences professionnelles.

Pour les jeunes professionnels les moins diplômés, la construction de la carrière professionnelle se fait plutôt au sein de l'entreprise.

- Figure 37 -

Désirs de mobilité formulés par les jeunes professionnels en emploi selon le niveau de diplôme (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Les Bac +4 sont les plus désireux de créer leur entreprise

Les jeunes professionnels en emploi dans un emploi suivant désireux de changer d'entreprise sont les diplômés de niveau Bac +3 et Bac +4 pour qui les conditions d'emploi dans l'emploi actuel sont les moins favorables.

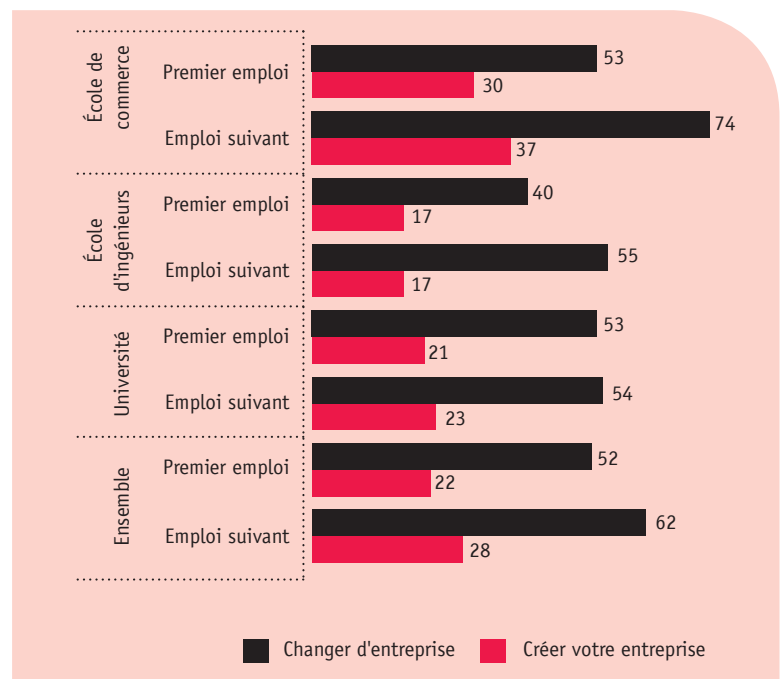
Les Bac +4 sont les plus enclins à vouloir non seulement changer d'entreprise mais aussi créer leur entreprise, notamment quand ils sont encore dans leur premier emploi : 56 % veulent créer leur entreprise, contre 28 % pour l'ensemble (figure 37).

Les diplômés d'école de commerce plus enclins à la mobilité

Les diplômés d'école de commerce et de management en emploi dans leur premier emploi sont les plus enclins à la mobilité. Plus de la moitié sont désireux de changer d'entreprise, et trois sur dix souhaitent créer leur entreprise (figure 38).

- Figure 38 -

Désirs de mobilité formulés par les jeunes professionnels en emploi selon la nature de diplôme (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi



– 5 –

– LE VÉCU DE LA CRISE –

56

La crise est vécue sous le prisme de la situation professionnelle

58

Les diplômés sont inégalement touchés par la crise

L'enquête d'insertion à cinq ans a été l'occasion de sonder les jeunes professionnels sur l'influence de la conjoncture économique sur leur insertion professionnelle.

En effet, les diplômés interrogés ont obtenu leur diplôme en 2008, à peu près au moment de l'éclatement de la crise économique et financière. Ils ont donc vécu leurs cinq premières années de vie professionnelle sous le signe de la crise.

- LA CRISE EST VÉCUE SOUS LE PRISME DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE -

- Figure 39 -
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle (en %)



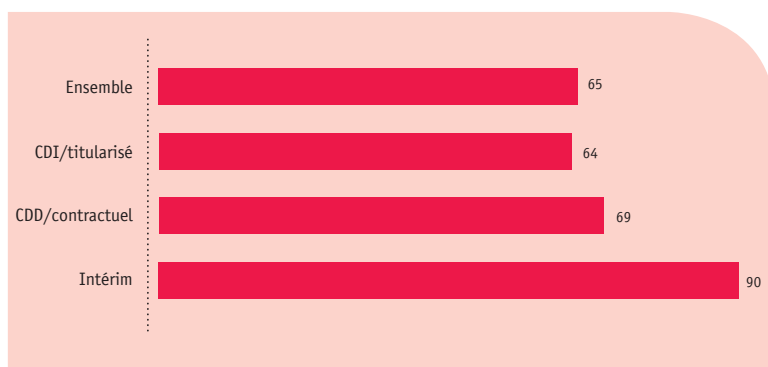
Source : Apec, 2013
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

68 % des jeunes professionnels ont le sentiment que le contexte de crise a eu, à un moment, une influence significative sur leur vie professionnelle (**figure 39**). Rechercher un emploi mais surtout être sans emploi augmente considérablement ce sentiment : 71 % pour les jeunes professionnels en emploi et en recherche d'un emploi ; 83 % pour ceux sans emploi en recherche d'emploi.

Notons que, même quand ils sont en emploi et qu'ils n'en recherchent pas, ils sont plus de 6 sur 10 à avoir été affectés à un moment de leur parcours professionnel par la crise.

La nature du contrat détermine largement le vécu de la crise. Plus le contrat est précaire, plus le sentiment d'influence de la crise sur l'emploi est aigu. Aussi, si 64 % des jeunes professionnels en emploi estiment que la crise a pesé sur leur vie professionnelle, c'est le cas pour 90 % des intérimaires et 69 % de ceux qui sont en CDD (**figure 40**).

- Figure 40 -
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon la nature du contrat de travail (en %)



Source : Apec, 2013
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi salarié

De même, le statut dans l'entreprise influe sur les représentations des jeunes professionnels. Ainsi, 63 % des cadres ont été affectés par la crise, contre 75 % des employés (**figure 41**).

– Figure 41–

Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon le statut dans l'emploi (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

Source : Apec, 2013

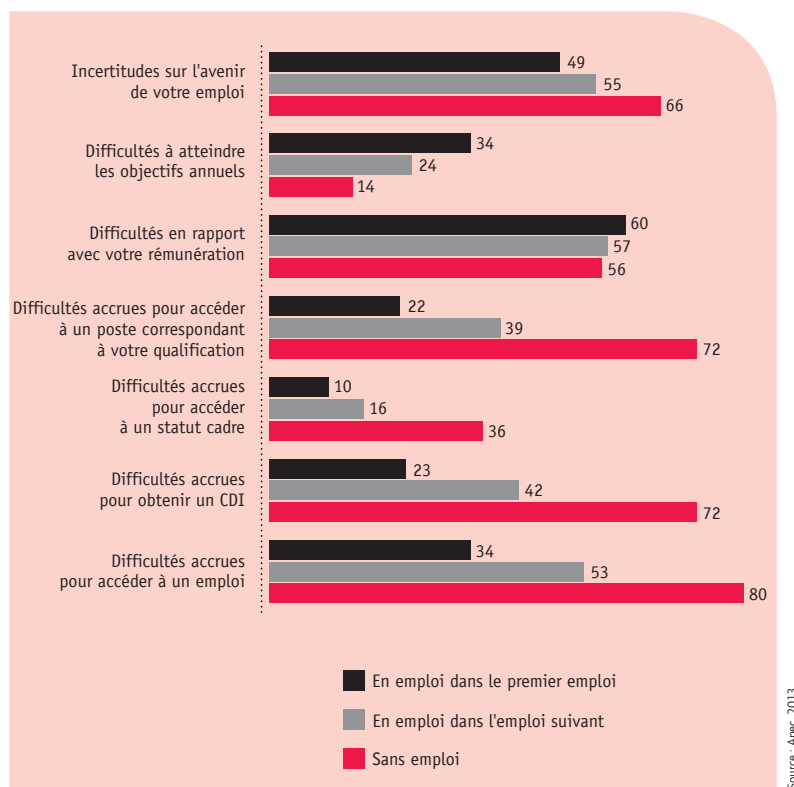
Les difficultés évoquées diffèrent selon la situation professionnelle

Les jeunes professionnels sans emploi évoquent des difficultés d'accès à un emploi stable et qualifié, alors que les jeunes professionnels en emploi citent prioritairement celles liées à la rémunération. Quelle que soit leur situation d'emploi, tous parlent d'incertitude quant à l'avenir de leur emploi.

Plus de sept jeunes professionnels sans emploi sur dix citent des difficultés accrues pour accéder à un emploi, correspondant à leur qualification, en CDI. Les jeunes professionnels en emploi dans un emploi suivant sont moins de la moitié à avoir cité ces items (figure 42).

– Figure 42–

Difficultés causées par la crise (en %)



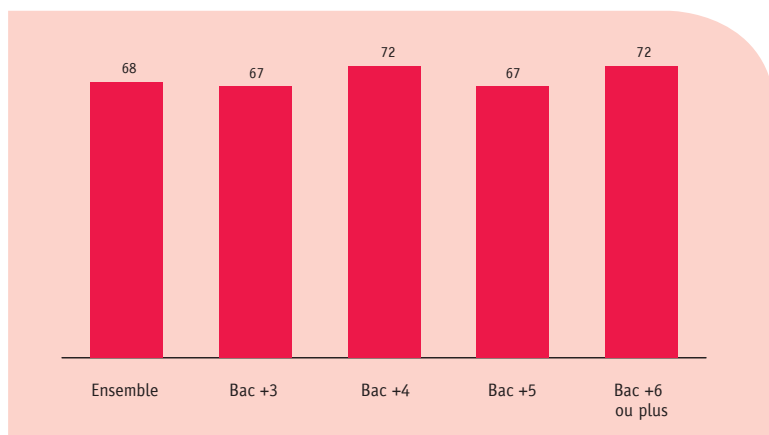
Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %

Source : Apec, 2013

- LES DIPLÔMÉS SONT INÉGALEMENT TOUCHÉS PAR LA CRISE -

- Figure 43 -

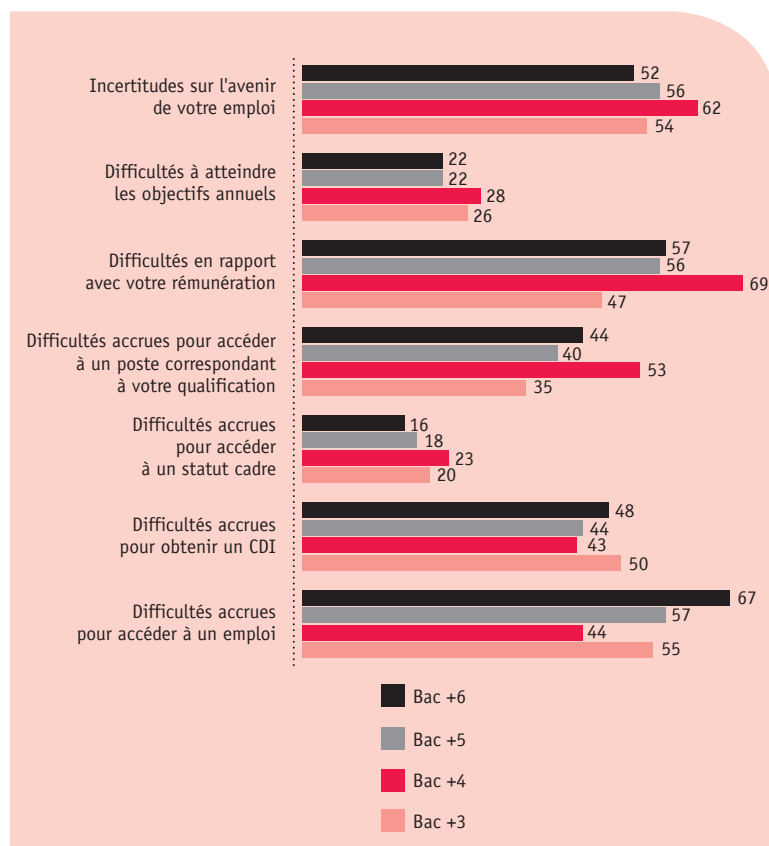
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

- Figure 44 -

Difficultés évoquées par les jeunes professionnels selon le niveau de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%

BAC +4 ET BAC +6 ET PLUS, LES NIVEAUX DE DIPLÔME QUI SUBISSENT LE PLUS FORTEMENT LA CRISE

Les Bac +4 et Bac +6 sont ceux qui ressentent le plus fortement l'influence de la crise sur leur vie professionnelle (figure 43). Plus souvent en recherche d'emploi que les Bac +3 mais surtout que les Bac +5, ils sont confrontés à la précarisation du marché de l'emploi avec la multiplication des emplois de courte durée.

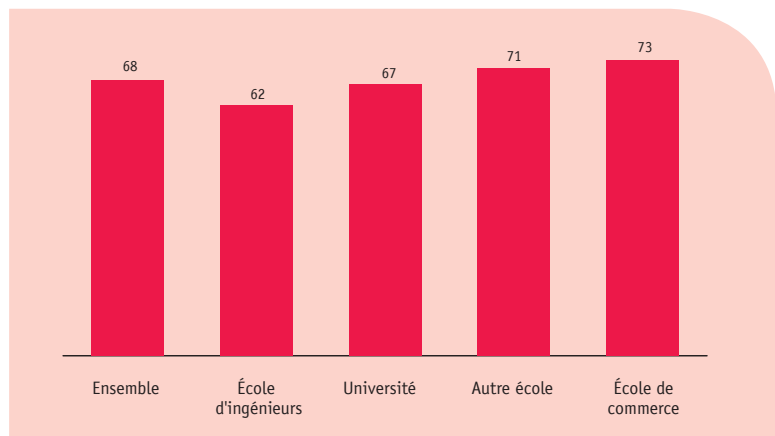
On observe des différences quant aux difficultés rencontrées entre ces deux catégories. Les Bac +6 et plus évoquent nettement plus fréquemment des difficultés d'accès à l'emploi (67 %), et dans une moindre mesure, d'accès à un CDI. De leur côté, les Bac +4 mentionnent davantage des difficultés liées à la rémunération (69 %), des incertitudes sur leur avenir (62 %) ainsi que des difficultés accrues pour accéder à un poste correspondant à leur qualification (53 %) (figure 44).

LES DIPLÔMÉS D'ÉCOLE DE COMMERCE SONT ÉGALEMENT AFFECTÉS

73 % des diplômés d'école de commerce et de management ressentent l'influence de la crise sur leur parcours professionnel. Ils évoquent des difficultés liées à la rémunération (63 %), des incertitudes sur leur avenir (53 %) ainsi que des difficultés d'accès à l'emploi (61 %) (**figure 45, figure 46**).

Les diplômés des écoles d'ingénieurs sont ceux qui se sentent le moins touché par la crise (62 %). En effet, plus nombreux à occuper leur premier emploi, qu'ils ont obtenu rapidement, ils n'ont pas été confrontés personnellement à une recherche d'emploi prolongée. L'incertitude quant à l'avenir professionnel (54 %) et la difficulté liée à la rémunération (53 %) sont les difficultés les plus souvent citées.

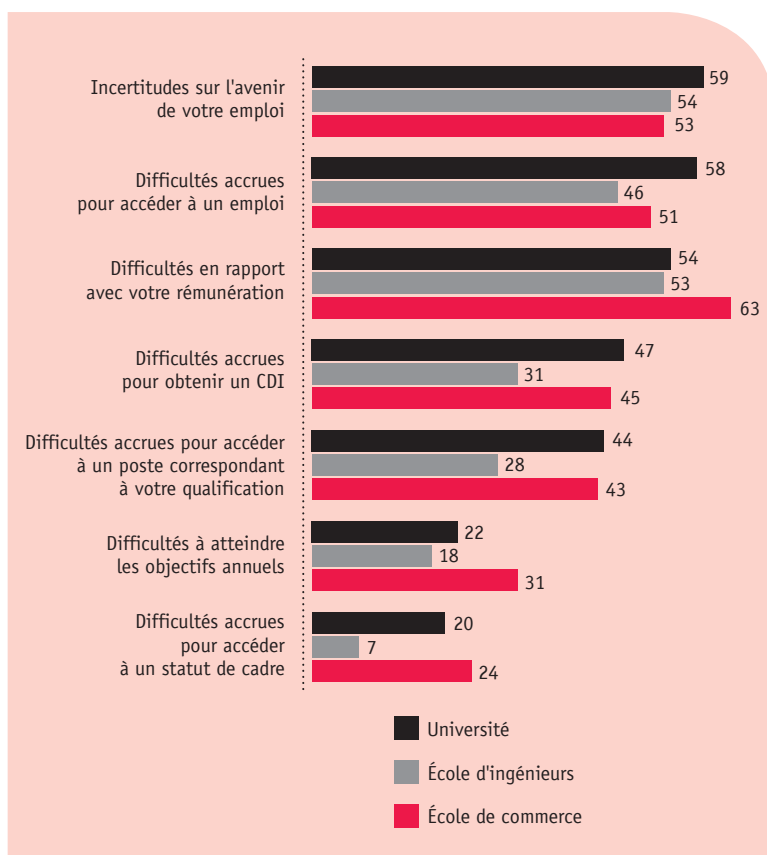
– Figure 45–
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon la nature de diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

– Figure 46–
Difficultés évoquées par les jeunes professionnels selon la nature de diplôme (en %)

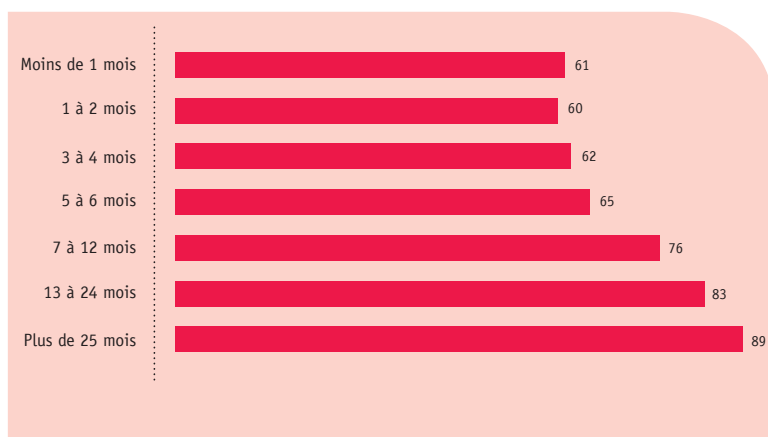


Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %

Source : Apec, 2013

- Figure 47 -

Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon la durée cumulée de recherche d'emploi (en %)

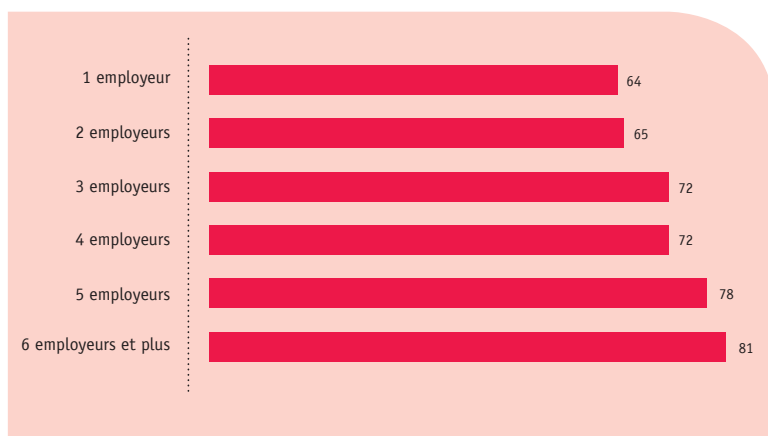


Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

- Figure 48 -

Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon le nombre d'employeurs depuis l'obtention du diplôme (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

LES EFFETS DE LA CRISE SUR L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2008 SONT MULTIPLES

La crise économique amorcée au milieu de l'année 2008 a affecté l'emploi des diplômés de la promotion 2008 de plusieurs manières.

L'accès à l'emploi s'allonge

La crise économique a eu pour effet l'allongement de la période de recherche d'emploi. Les jeunes professionnels les plus touchés par la conjoncture économique sont ceux dont la durée de recherche cumulée au cours de ces 5 dernières années a excédé 6 mois (figure 47).

La précarisation de l'emploi accroît la sensibilité aux effets de la crise

Le nombre d'employeurs traduit la précarisation de l'emploi des jeunes professionnels. La multiplication des emplois est en effet le résultat du recours accru aux contrats courts par les employeurs (figure 48).

Plus que l'accumulation des employeurs, c'est l'accumulation des CDD, contrats d'intérim ou autres contrats temporaires qui marque la précarisation de l'emploi des jeunes professionnels. En effet, ceux qui ont déjà été en CDI depuis l'obtention de leur diplôme déclarent avoir été moins affectés par la crise que ceux qui n'ont jamais décroché de CDI (**figure 49**).

Deux « temps forts » de la crise ont fait sentir leurs effets négatifs

L'enquête fait apparaître deux périodes au cours desquelles les jeunes professionnels en emploi déclarent avoir été particulièrement affectés par la conjoncture économique : 2008 (29 %) et 2012 (23 %).

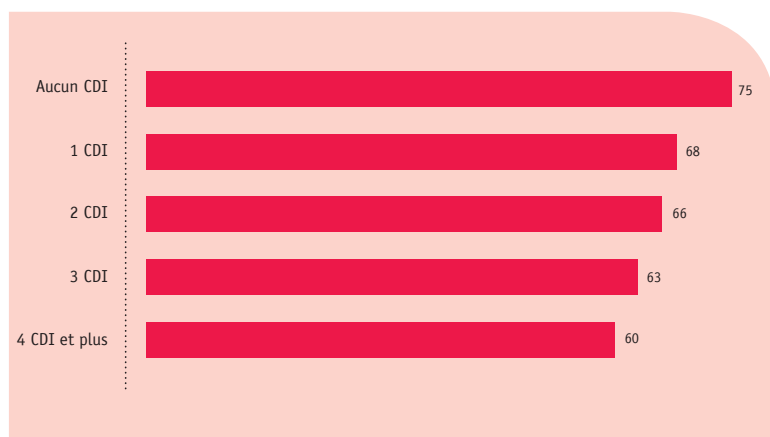
Ceux qui sont en recherche d'emploi cinq ans après leur entrée sur le marché de l'emploi ciblent plus particulièrement l'année 2008, celle de l'éclatement de la crise. Cependant, celle-ci a fortement pesé sur leur insertion tout au long de ces cinq dernières années (**tableau 36**).

Secteurs et fonctions sont affectés différemment

La crise n'a pas affecté tous les secteurs d'activité de la même manière. Moins de six jeunes professionnels sur dix exerçant dans les secteurs de la construction, du commerce et de l'industrie chimique-pharmaceutique-cosmétique ou énergie-eau-industrie extractive considèrent que la crise a eu un effet sur leur vie professionnelle. *A contrario*, dans les secteurs hôtellerie-restauration-loisirs-spectacle-culture, éducation-formation, transport-logique et industrie automobile-aéronautique-construction, près des trois quarts des jeunes en emploi évoquent l'impact négatif de la crise sur leur vie professionnelle (**figure 50**).

De même, les fonctions informatique, direction d'entreprise et production industrielle-travaux-chantiers sont celles où les jeunes professionnels se sont estimés les moins touchés, contrairement aux fonctions services techniques, santé-social-culture, gestion-finance-administration (**figure 51**).

– Figure 49 –
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon le nombre de CDI obtenus depuis l'obtention du diplôme (en %)



Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

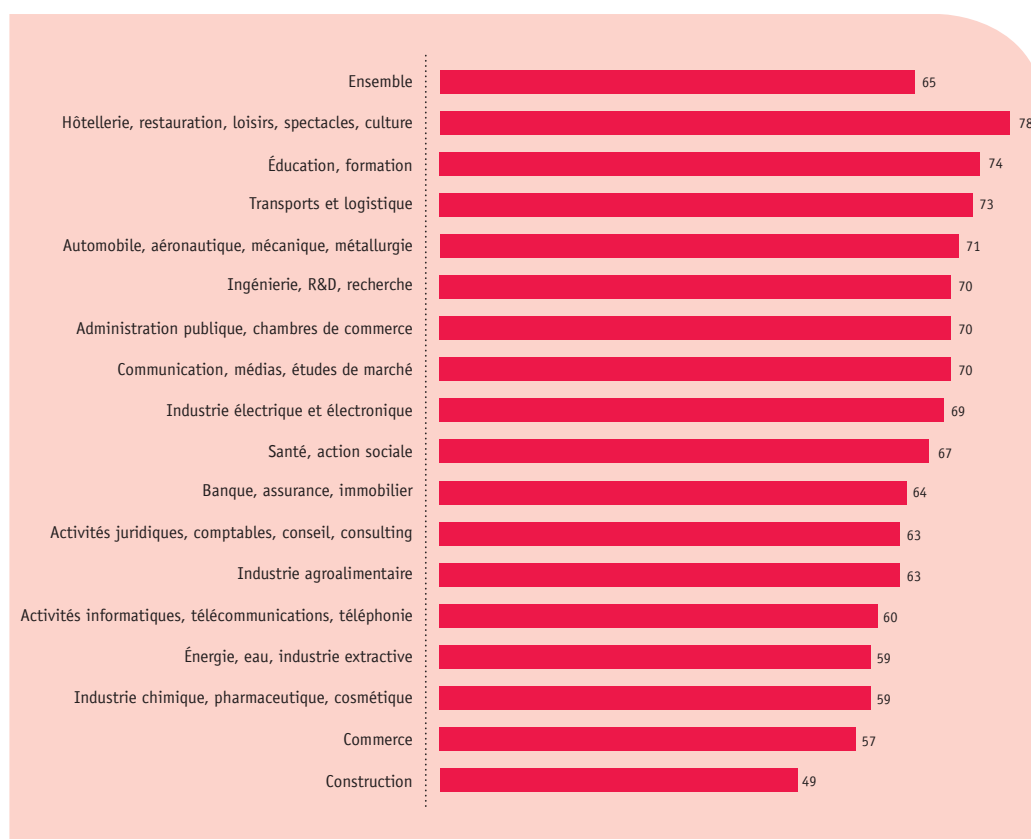
– Tableau 36 –
Moment où l'influence de la crise sur la vie professionnelle a commencé à se faire sentir (en %)

	Ensemble	En emploi	Sans emploi
2008	29	27	39
2009	17	19	11
2010	11	10	12
2011	12	12	14
2012	23	23	17
2013	8	9	7
Total	100	100	100

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008

Source : Apec, 2013

- Figure 50 -
Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon le secteur d'activité (en %)

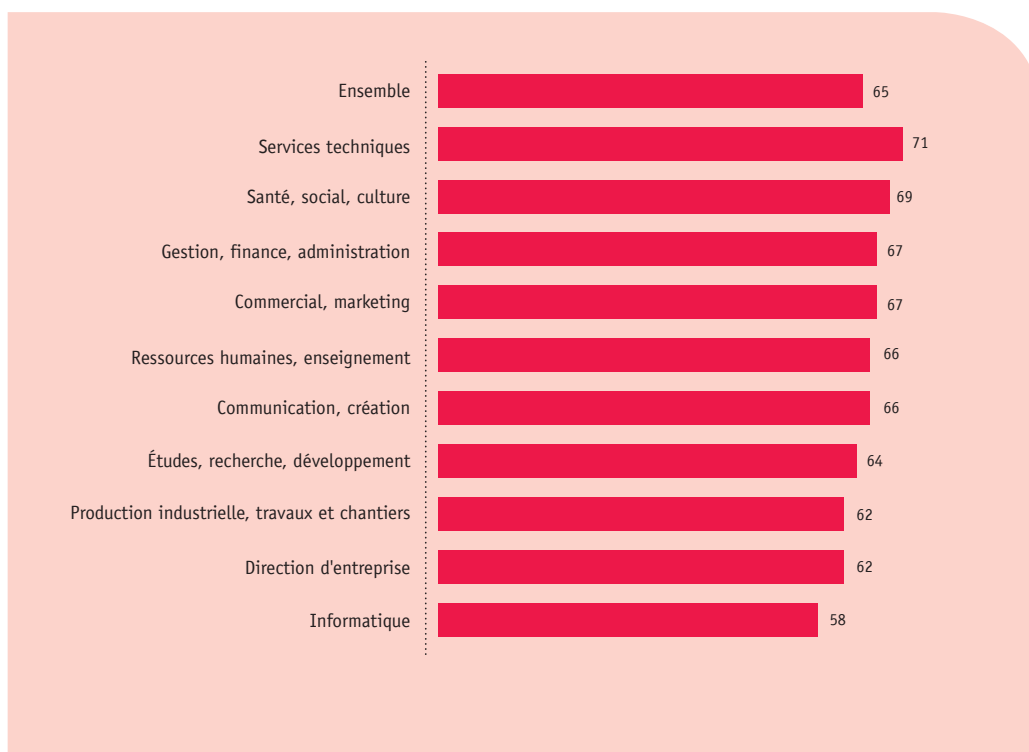


Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

– Figure 51–

Part des diplômés estimant que la crise a eu une influence sur leur vie professionnelle selon la fonction occupée (en %)



Source : Apec, 2013

Base : Diplômés Bac +3 et plus de la promotion 2008 en emploi

LE SENTIMENT DE SOUFFRIR DE LA CRISE INCITE À RECOURIR AUX ACTEURS DE L'EMPLOI

Les jeunes professionnels touchés par la crise ont plus fréquemment eu recours à des acteurs de l'emploi

pour leur évolution professionnelle : Apec, Pôle emploi ou cabinet de recrutement. Ces acteurs ont été mobilisés dans les six premiers mois de l'entrée sur le marché de l'emploi.

Notons que plus de sept diplômés de la promotion 2008 sur dix ont eu recours à l'Apec, notamment par le biais de ses offres d'emploi cadre. ●

-6-

- ANNEXE : LES ZOOMS EN CHIFFRES -

66	Zooms sur les natures de diplôme
66	Universités
68	Écoles d'ingénieurs
70	Écoles de commerce
72	Zooms sur les disciplines
72	Chimie, sciences de la vie
74	Technologies, industrie, ingénierie
76	Informatique, télécommunications, multimédia
78	Agronomie, alimentaire, environnement
80	Gestion, comptabilité
82	Commercial, commerce international
84	Finance, banque, assurance, tourisme, hôtellerie, transport
86	Ressources humaines, administration
88	Marketing
90	Droit, sciences politiques, fiscalité
92	Sciences humaines
94	Arts, édition, communication, journalisme

ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔMES

Universités

Source : Apec, 2013

En %	Universités	Ensemble
Taux d'emploi	82	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Universités	Ensemble
Gestion, finance, administration	22	18
Études, recherche, développement	17	15
Informatique	12	12
Commercial, marketing	11	17
Services techniques	11	10
Ressources humaines, enseignement	9	9
Santé, social, culture	7	4
Communication, création	4	6
Direction d'entreprise	4	4
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Universités	Ensemble
Industrie dont :	23	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	3	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	7	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	2	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	5	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	3	4
<i>Autres industries</i>	3	4
Construction, BTP	2	2
Commerce	7	9
Services dont :	68	62
<i>Éducation, formation</i>	9	8
<i>Santé, action sociale</i>	8	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	7	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	4	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	6	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	11	7
<i>Autres services</i>	23	19

Nature contrat de travail (en %)	Universités	Ensemble
CDI ou titularisé	79	85
CDD ou contractuel	16	12
Intérim	3	2
Autres	2	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Universités	Ensemble
Salaire moyen	33 400	36 400
Salaire médian	32 000	36 000
1 ^{er} quartile	25 900	28 900
3 ^e quartile	39 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Universités	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	15
De 20 à 99 salariés	15	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1 000 à 4 999 salariés	16	17
5 000 salariés et plus	23	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Universités	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	63	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	15
Employé (ou fonctionnaire C)	20	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Universités	Ensemble
Public	21	15
Privé	79	85

Source : Apec, 2013

Écoles d'ingénieurs

Source : Apec, 2013

En %	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Taux d'emploi	91	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Études, recherche, développement	34	15
Informatique	23	12
Production industrielle, travaux, chantiers	17	5
Services techniques	13	10
Direction d'entreprise	5	4
Commercial, marketing	4	17
Gestion, finance, administration	2	18
Communication, création	1	6
Ressources humaines, enseignement	1	9
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Industrie dont :	48	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	4	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	22	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	3	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	5	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	9	4
<i>Autres industries</i>	5	4
Construction, BTP	3	2
Commerce	3	9
Services dont :	46	62
<i>Éducation, formation</i>	2	8
<i>Santé, action sociale</i>	15	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	15	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	-	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	1	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	3	7
<i>Autres services</i>	10	19

Nature contrat de travail (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
CDI ou titularisé	94	85
CDD ou contractuel	6	12
Intérim	-	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Salaire moyen	40 600	36 400
Salaire médian	40 000	36 000
1 ^{er} quartile	35 500	28 900
3 ^e quartile	45 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Moins de 20 salariés	8	15
De 20 à 99 salariés	14	16
De 100 à 499 salariés	18	20
De 500 à 999 salariés	10	9
De 1 000 à 4 999 salariés	18	17
5 000 salariés et plus	32	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	95	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	15
Employé (ou fonctionnaire C)	1	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Écoles d'ingénieurs	Ensemble
Public	10	15
Privé	90	85

Source : Apec, 2013

Écoles de commerce

Source : Apec, 2013

En %	Écoles de commerce	Ensemble
Taux d'emploi	82	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Commercial, marketing	41	17
Gestion, finance, administration	22	18
Ressources humaines, enseignement	10	9
Direction d'entreprise	6	4
Informatique	6	12
Services techniques	6	10
Communication, création	5	6
Études, recherche, développement	3	15
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Industrie dont :	26	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	3	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	6	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	9	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	3	4
<i>Autres industries</i>	4	4
Construction, BTP	2	2
Commerce	15	9
Services dont :	57	62
<i>Éducation, formation</i>	11	8
<i>Santé, action sociale</i>	3	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	10	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	7	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	3	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	3	7
<i>Autres services</i>	20	19

Nature contrat de travail (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
CDI ou titularisé	92	85
CDD ou contractuel	7	12
Intérim	1	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Écoles de commerce	Ensemble
Salaire moyen	41 000	36 400
Salaire médian	40 000	36 000
1 ^{er} quartile	33 000	28 900
3 ^e quartile	48 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	15
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 499 salariés	19	20
De 500 à 999 salariés	8	9
De 1 000 à 4 999 salariés	17	17
5 000 salariés et plus	23	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	79	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	12	15
Employé (ou fonctionnaire C)	9	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Écoles de commerce	Ensemble
Public	9	15
Privé	91	85

Source : Apec, 2013

ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔME

Chimie,
sciences de la vie

Source : Apec, 2013

En %	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Taux d'emploi	77	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Études, recherche, développement	49	15
Services techniques	21	10
Production industrielle, travaux, chantiers	10	5
Ressources humaines, enseignement	7	9
Commercial, marketing	6	17
Informatique	3	12
Santé, social, culture	3	4
Communication, création	1	6
Direction d'entreprise	-	4
Gestion, finance, administration	-	18

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Industrie dont :	51	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	5	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	2	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	37	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	5	4
Construction, BTP	1	2
Commerce	4	9
Services dont :	44	62
<i>Éducation, formation</i>	1	8
<i>Santé, action sociale</i>	18	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	4	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	-	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	8	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	2	7
<i>Autres services</i>	11	19

Nature contrat de travail (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
CDI ou titularisé	71	85
CDD ou contractuel	25	12
Intérim	2	2
Autres	2	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Salaire moyen	35 200	36 400
Salaire médian	35 700	36 000
1 ^{er} quartile	26 000	28 900
3 ^e quartile	42 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Moins de 20 salariés	13	15
De 20 à 99 salariés	19	16
De 100 à 499 salariés	21	20
De 500 à 999 salariés	10	9
De 1 000 à 4 999 salariés	21	17
5 000 salariés et plus	16	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	73	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	7	15
Employé (ou fonctionnaire C)	20	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Chimie, sciences de la vie	Ensemble
Public	25	15
Privé	75	85

Source : Apec, 2013

Technologie, industrie, ingénierie

Source : Apec, 2013

En %	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Taux d'emploi	77	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Études, recherche, développement	42	15
Production industrielle, travaux, chantiers	23	5
Services techniques	20	10
Informatique	6	12
Direction d'entreprise	5	4
Commercial, marketing	2	17
Gestion, finance, administration	1	18
Ressources humaines, enseignement	1	9
Communication, création	-	6
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Industrie dont :	62	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	33	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	3	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	4	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	12	4
<i>Autres industries</i>	9	4
Construction, BTP	4	2
Commerce	2	9
Services dont :	32	62
<i>Éducation, formation</i>	1	8
<i>Santé, action sociale</i>	19	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	2	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	-	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	1	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	1	7
<i>Autres services</i>	8	19

Nature contrat de travail (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
CDI ou titularisé	95	85
CDD ou contractuel	4	12
Intérim	1	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Salaire moyen	40 000	36 400
Salaire médian	39 800	36 000
1 ^{er} quartile	35 000	28 900
3 ^e quartile	45 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Moins de 20 salariés	9	15
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 499 salariés	16	20
De 500 à 999 salariés	7	9
De 1 000 à 4 999 salariés	20	17
5 000 salariés et plus	32	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	82	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	12	15
Employé (ou fonctionnaire C)	6	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Technologie, industrie, ingénierie	Ensemble
Public	10	15
Privé	90	85

Source : Apec, 2013

Informatique, télécommunication, multimédia

Source : Apec, 2013

En %	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Taux d'emploi	89	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Informatique	87	12
Ressources humaines, enseignement	4	9
Études, recherche, développement	3	15
Commercial, marketing	2	17
Communication, création	2	6
Direction d'entreprise	1	4
Services techniques	1	10
Gestion, finance, administration	-	18
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Industrie dont :	13	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	2	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	3	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	4	4
<i>Autres industries</i>	1	4
Construction, BTP	-	2
Commerce	3	9
Services dont :	84	62
<i>Éducation, formation</i>	2	8
<i>Santé, action sociale</i>	9	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	54	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	5	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	10	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	1	7
<i>Autres services</i>	3	19

Nature contrat de travail (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
CDI ou titularisé	94	85
CDD ou contractuel	6	12
Intérim	-	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Salaire moyen	35 600	36 400
Salaire médian	37 200	36 000
1 ^{er} quartile	32 500	28 900
3 ^e quartile	44 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Moins de 20 salariés	10	15
De 20 à 99 salariés	16	16
De 100 à 499 salariés	22	20
De 500 à 999 salariés	8	9
De 1 000 à 4 999 salariés	24	17
5 000 salariés et plus	20	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	85	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	8	15
Employé (ou fonctionnaire C)	7	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Informatique, télécommunications, multimédia	Ensemble
Public	7	15
Privé	93	85

Source : Apec, 2013

Agronomie, alimentaire, environnement

En %	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Taux d'emploi	91	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Services techniques	40	10
Études, recherche, développement	22	15
Commercial, marketing	12	17
Direction d'entreprise	7	4
Production industrielle, travaux, chantiers	6	5
Communication, création	3	6
Gestion, finance, administration	3	18
Informatique	3	12
Ressources humaines, enseignement	3	9
Santé, social, culture	1	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Industrie dont :	42	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	23	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	1	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	9	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	5	4
<i>Autres industries</i>	3	4
Construction, BTP	1	2
Commerce	9	9
Services dont :	48	62
<i>Éducation, formation</i>	1	8
<i>Santé, action sociale</i>	10	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	4	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	1	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	5	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	14	7
<i>Autres services</i>	13	19

Source : Apec, 2013

Nature contrat de travail (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
CDI ou titularisé	75	85
CDD ou contractuel	22	12
Intérim	3	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Salaire moyen	33 800	36 400
Salaire médian	33 000	36 000
1 ^{er} quartile	26 000	28 900
3 ^e quartile	39 200	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	15
De 20 à 99 salariés	14	16
De 100 à 499 salariés	27	20
De 500 à 999 salariés	14	9
De 1 000 à 4 999 salariés	13	17
5 000 salariés et plus	17	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	62	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	33	15
Employé (ou fonctionnaire C)	5	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Agronomie, alimentaire, environnement	Ensemble
Public	22	15
Privé	78	85

Source : Apec, 2013

Gestion, comptabilité

Source : Apec, 2013

En %	Gestion, comptabilité	Ensemble
Taux d'emploi	87	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Gestion, finance, administration	56	18
Commercial, marketing	12	17
Services techniques	10	10
Direction d'entreprise	6	4
Informatique	5	12
Ressources humaines, enseignement	5	9
Études, recherche, développement	2	15
Production industrielle, travaux, chantiers	2	5
Communication, création	1	6
Santé, social, culture	1	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Industrie dont :	24	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	5	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	8	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	4	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	4	4
Construction, BTP	2	2
Commerce	10	9
Services dont :	64	62
<i>Éducation, formation</i>	12	8
<i>Santé, action sociale</i>	4	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	5	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	4	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	3	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	8	7
<i>Autres services</i>	28	19

Nature contrat de travail (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
CDI ou titularisé	89	85
CDD ou contractuel	10	12
Intérim	1	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Salaire moyen	38 700	36 400
Salaire médian	38 000	36 000
1 ^{er} quartile	32 000	28 900
3 ^e quartile	45 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Moins de 20 salariés	11	15
De 20 à 99 salariés	13	16
De 100 à 499 salariés	15	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1 000 à 4 999 salariés	22	17
5 000 salariés et plus	30	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	75	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	15
Employé (ou fonctionnaire C)	11	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Gestion, comptabilité	Ensemble
Public	13	15
Privé	87	85

Source : Apec, 2013

Commercial, commerce international

Source : Apec, 2013

En %	Commercial, commerce international	Ensemble
Taux d'emploi	88	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Commercial, marketing	67	17
Services techniques	17	10
Gestion, finance, administration	7	18
Direction d'entreprise	4	4
Informatique	2	12
Études, recherche, développement	1	15
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5
Ressources humaines, enseignement	1	9
Communication, création	-	6
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Industrie dont :	32	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	8	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	3	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	11	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	5	4
<i>Autres industries</i>	4	4
Construction, BTP	1	2
Commerce	22	9
Services dont :	45	62
<i>Éducation, formation</i>	3	8
<i>Santé, action sociale</i>	3	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	10	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	2	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	2	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	-	7
<i>Autres services</i>	25	19

Nature contrat de travail (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
CDI ou titularisé	86	85
CDD ou contractuel	6	12
Intérim	5	2
Autres	3	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Commercial, commerce international	Ensemble
Salaire moyen	38 400	36 400
Salaire médian	36 000	36 000
1 ^{er} quartile	27 000	28 900
3 ^e quartile	46 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Moins de 20 salariés	20	15
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	21	20
De 500 à 999 salariés	3	9
De 1 000 à 4 999 salariés	22	17
5 000 salariés et plus	17	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	63	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	15
Employé (ou fonctionnaire C)	23	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Commercial, commerce international	Ensemble
Public	4	15
Privé	96	85

Source : Apec, 2013

Finance, banque, assurance, tourisme, transport

Source : Apec, 2013

En %	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Taux d'emploi	84	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Gestion, finance, administration	52	18
Services techniques	12	10
Commercial, marketing	9	17
Direction d'entreprise	8	4
Communication, création	5	6
Informatique	4	12
Études, recherche, développement	3	15
Production industrielle, travaux, chantiers	3	5
Ressources humaines, enseignement	3	9
Santé, social, culture	1	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Industrie dont :	18	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	3	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	7	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	1	4
<i>Autres industries</i>	4	4
Construction, BTP	-	2
Commerce	2	9
Services dont :	80	62
<i>Éducation, formation</i>	42	8
<i>Santé, action sociale</i>	-	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	3	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	3	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	3	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	7	7
<i>Autres services</i>	22	19

Nature contrat de travail (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
CDI ou titularisé	86	85
CDD ou contractuel	6	12
Intérim	6	2
Autres	2	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Salaire moyen	40 200	36 400
Salaire médian	39 000	36 000
1 ^{er} quartile	29 000	28 900
3 ^e quartile	45 800	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Moins de 20 salariés	12	15
De 20 à 99 salariés	10	16
De 100 à 499 salariés	10	20
De 500 à 999 salariés	13	9
De 1 000 à 4 999 salariés	26	17
5 000 salariés et plus	29	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	73	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	11	15
Employé (ou fonctionnaire C)	16	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Finance, banque, assurance, tourisme, transport	Ensemble
Public	22	15
Privé	78	85

Source : Apec, 2013

Ressources humaines, administration

Source : Apec, 2013

En %	Ressources humaines, administration	Ensemble
Taux d'emploi	79	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	80	9
Gestion, finance, administration	7	18
Informatique	7	12
Direction d'entreprise	5	4
Commercial, marketing	1	17
Communication, création	-	6
Études, recherche, développement	-	15
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	4
Services techniques	-	10

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Industrie dont :	16	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	7	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	3	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	1	4
<i>Autres industries</i>	4	4
Construction, BTP	-	2
Commerce	14	9
Services dont :	70	62
<i>Éducation, formation</i>	5	8
<i>Santé, action sociale</i>	5	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	11	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	1	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	5	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	10	7
<i>Autres services</i>	33	19

Nature contrat de travail (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
CDI ou titularisé	80	85
CDD ou contractuel	18	12
Intérim	2	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Salaire moyen	33 000	36 400
Salaire médian	33 000	36 000
1 ^{er} quartile	26 600	28 900
3 ^e quartile	39 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Moins de 20 salariés	5	15
De 20 à 99 salariés	11	16
De 100 à 499 salariés	34	20
De 500 à 999 salariés	23	9
De 1 000 à 4 999 salariés	16	17
5 000 salariés et plus	11	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	53	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	35	15
Employé (ou fonctionnaire C)	12	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Ressources humaines, administration	Ensemble
Public	17	15
Privé	83	85

Source : Apec, 2013

Marketing

Source : Apec, 2013

En %	Marketing	Ensemble
Taux d'emploi	80	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Marketing	Ensemble
Commercial, marketing	66	17
Communication, création	11	6
Gestion, finance, administration	7	18
Informatique	5	12
Études, recherche, développement	3	15
Ressources humaines, enseignement	3	9
Services techniques	3	10
Direction d'entreprise	2	4
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Marketing	Ensemble
Industrie dont :	24	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	5	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	4	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	7	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	3	4
<i>Autres industries</i>	5	4
Construction, BTP	4	2
Commerce	20	9
Services dont :	52	62
<i>Éducation, formation</i>	6	8
<i>Santé, action sociale</i>	2	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	10	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	16	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	3	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	3	7
<i>Autres services</i>	12	19

Nature contrat de travail (en %)	Marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	94	85
CDD ou contractuel	4	12
Intérim	2	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Marketing	Ensemble
Salaire moyen	36 600	36 400
Salaire médian	35 000	36 000
1 ^{er} quartile	31 000	28 900
3 ^e quartile	42 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	20	15
De 20 à 99 salariés	20	16
De 100 à 499 salariés	22	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1 000 à 4 999 salariés	17	17
5 000 salariés et plus	12	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	75	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	17	15
Employé (ou fonctionnaire C)	8	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Marketing	Ensemble
Public	4	15
Privé	96	85

Source : Apec, 2013

Droit, sciences politiques, fiscalité

En %	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Taux d'emploi	85	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Gestion, finance, administration	58	18
Services techniques	10	10
Ressources humaines, enseignement	7	9
Direction d'entreprise	6	4
Santé, social, culture	6	4
Études, recherche, développement	5	15
Communication, création	3	6
Informatique	3	12
Commercial, marketing	2	17
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Industrie dont :	9	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	-	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	2	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	1	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	3	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	1	4
Construction, BTP	3	2
Commerce	4	9
Services dont :	84	62
<i>Éducation, formation</i>	11	8
<i>Santé, action sociale</i>	1	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	4	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	4	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	4	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	22	7
<i>Autres services</i>	38	19

Source : Apec, 2013

Nature contrat de travail (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
CDI ou titularisé	77	85
CDD ou contractuel	23	12
Intérim	-	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Salaire moyen	35 800	36 400
Salaire médian	33 000	36 000
1 ^{er} quartile	25 000	28 900
3 ^e quartile	40 000	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Moins de 20 salariés	19	15
De 20 à 99 salariés	18	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	6	9
De 1 000 à 4 999 salariés	11	17
5 000 salariés et plus	26	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	69	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	12	15
Employé (ou fonctionnaire C)	19	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Droit, sciences politiques, fiscalité	Ensemble
Public	26	15
Privé	74	85

Source : Apec, 2013

Sciences humaines

Source : Apec, 2013

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	81	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Santé, social, culture	29	4
Ressources humaines, enseignement	25	9
Études, recherche, développement	22	15
Gestion, finance, administration	9	18
Commercial, marketing	6	17
Direction d'entreprise	3	4
Informatique	2	12
Services techniques	2	10
Communication, création	1	6
Production industrielle, travaux, chantiers	1	5

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Industrie dont :	6	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	3	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	-	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	1	4
<i>Autres industries</i>	1	4
Construction, BTP	-	2
Commerce	2	9
Services dont :	92	62
<i>Éducation, formation</i>	4	8
<i>Santé, action sociale</i>	6	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	1	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	1	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	17	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	23	7
<i>Autres services</i>	40	19

Nature contrat de travail (en %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	66	85
CDD ou contractuel	33	12
Intérim	1	2
Autres	-	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	28 300	36 400
Salaire médian	26 000	36 000
1 ^{er} quartile	22 000	28 900
3 ^e quartile	33 800	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	21	15
De 20 à 99 salariés	21	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	7	9
De 1 000 à 4 999 salariés	9	17
5 000 salariés et plus	22	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	60	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	16	15
Employé (ou fonctionnaire C)	24	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	38	15
Privé	62	85

Source : Apec, 2013

Arts, édition, communication, journalisme

Source : Apec, 2013

En %	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Taux d'emploi	72	84

Source : Apec, 2013

Fonction occupée (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Communication, création	68	6
Commercial, marketing	13	17
Ressources humaines, enseignement	6	9
Direction d'entreprise	4	4
Études, recherche, développement	4	15
Gestion, finance, administration	2	18
Informatique	1	12
Santé, social, culture	1	4
Services techniques	1	10
Production industrielle, travaux, chantiers	-	5

Source : Apec, 2013

Secteur d'activité (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Industrie dont :	11	27
<i>Industrie agroalimentaire</i>	1	3
<i>Automobile, aéronautique, mécanique, métallurgie</i>	3	8
<i>Industrie électrique et électronique</i>	-	2
<i>Industrie chimique, pharmaceutique, cosmétique</i>	2	6
<i>Énergie, eau, industrie extractive</i>	2	4
<i>Autres industries</i>	3	4
Construction, BTP	-	2
Commerce	13	9
Services dont :	76	62
<i>Éducation, formation</i>	1	8
<i>Santé, action sociale</i>	2	8
<i>Banque, assurance, immobilier</i>	2	10
<i>Ingénierie, R&D, recherche</i>	27	5
<i>Administration publique, secteur associatif et semi-public</i>	9	5
<i>Activités informatiques, télécommunications, téléphonie</i>	10	7
<i>Autres services</i>	25	19

Nature contrat de travail (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
CDI ou titularisé	74	85
CDD ou contractuel	24	12
Intérim	-	2
Autres	2	1

Source : Apec, 2013

Rémunération (en euros)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Salaire moyen	27 800	36 400
Salaire médian	28 000	36 000
1 ^{er} quartile	24 000	28 900
3 ^e quartile	32 400	42 000

Source : Apec, 2013

Taille entreprise (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Moins de 20 salariés	25	15
De 20 à 99 salariés	17	16
De 100 à 499 salariés	20	20
De 500 à 999 salariés	9	9
De 1 000 à 4 999 salariés	19	17
5 000 salariés et plus	10	23

Source : Apec, 2013

Statut salarié (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	41	71
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	34	15
Employé (ou fonctionnaire C)	25	14

Source : Apec, 2013

Secteur juridique (en %)	Arts, édition, communication, journalisme	Ensemble
Public	18	15
Privé	82	85

Source : Apec, 2013

N° 2014-04

JANVIER 2014

– LES DIPLÔMÉS DE 2008 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2013 –

Menée au printemps 2013, l'étude d'insertion menée par l'Apec auprès des jeunes professionnels 5 ans après l'obtention de leur diplôme présente un portrait d'une promotion 2008 dont les premières années de carrière ont été vécues sous le signe de la crise. Les effets négatifs de celle-ci sont bien lisibles, notamment à travers l'allongement de la recherche d'emploi, l'érosion des conditions d'emploi et la diversité des trajectoires d'insertion. On note cependant un rattrapage assez net, et notamment pour les catégories de diplômés qui, un an après leur diplôme, étaient les moins favorisées, comme les diplômés universitaires de niveau inférieur à Bac +5.

Les diplômés de 2008 interrogés affichent une vision du marché de l'emploi moins optimiste que dans l'enquête menée en 2009 auprès de la même promotion. Pour la majorité d'entre eux, la crise a eu un effet sensible sur leur situation professionnelle, retardant et compliquant leur insertion et diminuant leurs chances d'accès à un emploi stable.



www.apec.fr

JANVIER 2014

L'étude a été réalisée par le département études et recherche de l'Apec :

Pilotage de l'étude : Christophe Thill

Analyse et rédaction : May Cha, Élodie Couratier, Viviane Deschamps, Arnaud Echelard, Florence Kremer

Maquette : Daniel Le Henry

Direction de l'étude : Maïmouna Fossorier

Direction du département : Pierre Lamblin

Avec la participation de Novatest.

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0810 805 805*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local